



Rapport annuel
2009-2010

Ministère de
l'Éducation

Rapport annuel 2009-2010

Publié par :

Ministère de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1
Canada

<http://www.gnb.ca/0000/>

Novembre 2010

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55471-474-2 (imprimé)

ISBN 978-1-55471-476-6 (PDF)

ISSN 0845-5554

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Éducation

Pour l'exercice clos
le 31 mars 2010

**Rapport annuel
2009-2010**


Cabinet du ministre

L'honorable Graydon Nicholas
Lieutenant-Gouverneur de la
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Le tout respectueusement soumis,



Jody Carr
Ministre

Cabinet des sous-ministres

L'honorable Jody R. Carr
Ministre de l'Éducation
Province du Nouveau-Brunswick

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice clos le 31 mars 2010. Le rapport contient des renseignements détaillés au sujet des activités et des programmes offerts par le Ministère au cours de la période.

Le tout respectueusement soumis,



Roger Doucet
Sous-ministre
Secteur francophone



Byron James
Acting Deputy Minister
Anglophone Sector

TABLE DES MATIÈRES

Mission	i
Avant-propos	iii
Organigramme	vi
Loi relevant de la compétence du ministre de l'Éducation et mise en application par le ministre de l'Éducation	vii
SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES	1
Division des services pédagogiques	1
Direction de l'apprentissage électronique et des technologies	6
Direction des services aux élèves	8
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	9
Division de la transformation et de l'innovation stratégique.....	11
Direction des écoles communautaires.....	12
Direction du Fonds d'innovation en apprentissage	13
Direction des initiatives et des relations stratégiques	14
SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES	15
Division des programmes et des services pédagogiques.....	15
Direction de l'élaboration des programmes d'études	15
Direction des services aux élèves	20
Bureau des perspectives des Premières nations	21
Division des initiatives stratégiques.....	22
Direction de la mesure et de l'évaluation.....	22
Direction de la planification des améliorations	24
Direction de l'apprentissage en ligne et de la technologie.....	26
Direction des services-conseils	28
Bureau d'excellence des éducateurs	29
DIRECTION DE LA CERTIFICATION DES MAÎTRES	30
DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION	31
Direction des politiques et des affaires législatives	31
Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles	35
DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES	36
Direction des finances et des services	36
Direction des installations éducatives et du transport scolaire	37
Direction des ressources humaines	39
Direction des services de soutien informatique	41
DISTRICTS SCOLAIRES	43
ANNEXES	49
Tableaux statistiques.....	51
Aperçu financier	59
NOTES	62

Mission

L'éducation publique au Nouveau-Brunswick a pour mission de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique.

AVANT-PROPOS

Le rapport annuel du ministère de l'Éducation est maintenant établi selon l'année financière, en cohérence avec le cycle budgétaire du gouvernement provincial et celui de tous les autres ministères. Toutefois, chaque district scolaire continuera de rédiger son propre rapport annuel sur leurs activités en fonction de l'année scolaire.

Le ministère de l'Éducation est responsable du système scolaire public, qui accueille les élèves de la maternelle à la 12^e année.

Offrir le meilleur système d'éducation publique possible, où chaque enfant bénéficie des occasions et de tous les appuis dont il a besoin pour réaliser pleinement son potentiel, et qui encourage la participation active des parents : voilà en quelques mots l'engagement du ministère de l'Éducation.

Depuis 1967, le gouvernement provincial assume l'entière responsabilité du financement des écoles publiques, offrant ainsi à tous les élèves des chances égales de réussite. Le ministre de l'Éducation prescrit les programmes d'études et établit les normes et objectifs d'apprentissage.

Seule province officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick jouit d'un système éducatif dans lequel les élèves ont la chance d'apprendre les deux langues officielles. Son système scolaire se compose de deux secteurs éducatifs distincts, mais parallèles : un francophone, l'autre anglophone. Chaque secteur linguistique élabore ses

propres programmes d'études et d'évaluation.

Le système scolaire compte 14 districts : neuf anglophones et cinq francophones. Les conseils d'éducation de district (CED) sont composés de membres élus publiquement à l'échelle locale. Ils sont responsables d'établir les priorités et des directives pour le district scolaire ainsi que de prendre des décisions sur le fonctionnement du district et de ses écoles.

Ce rapport annuel décrit les activités et les principaux projets réalisés par le Ministère au cours de l'année financière, allant du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010.

Faits saillants

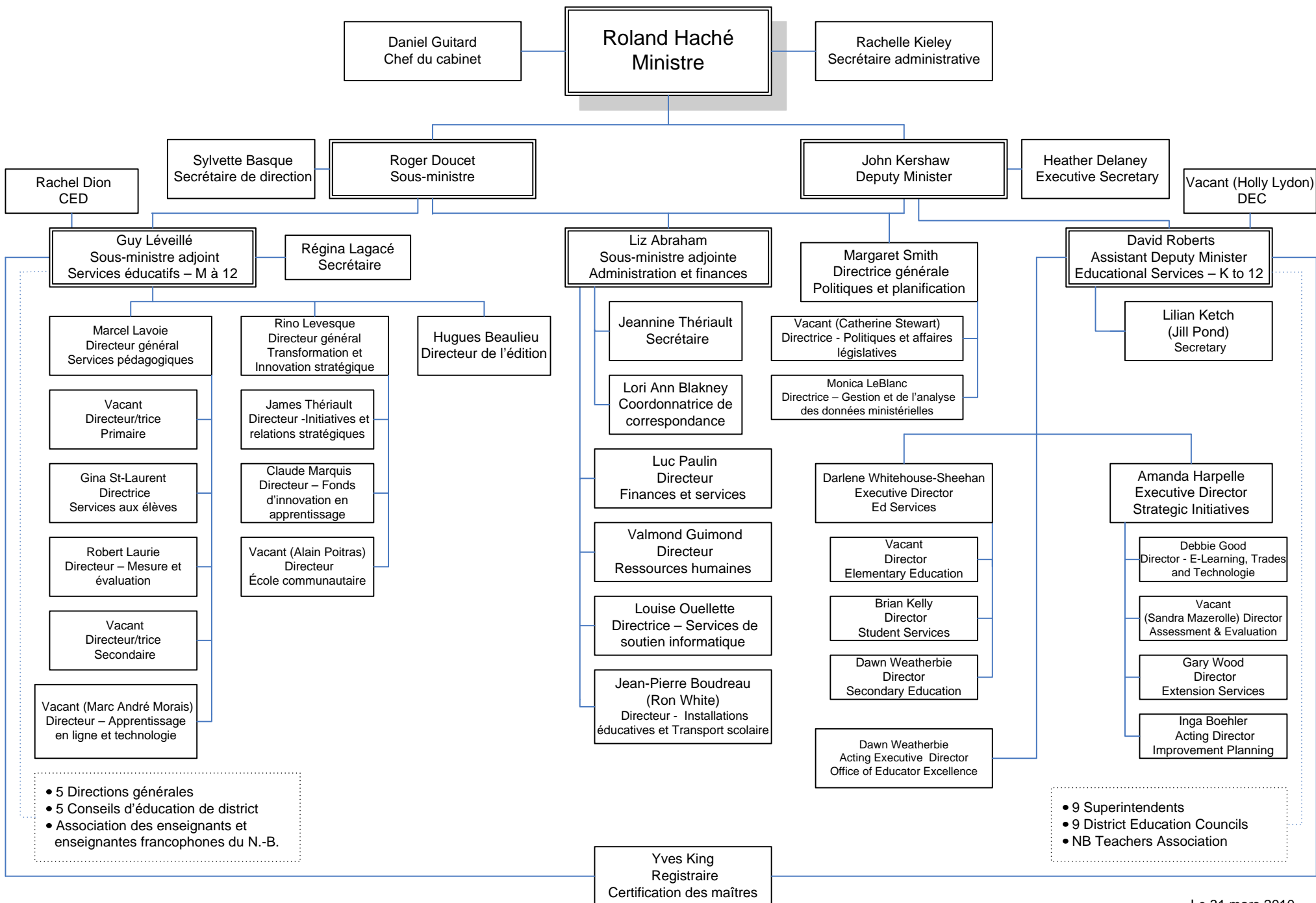
- Les dépenses totales du Ministère pour 2009-2010 se chiffrent à 964,6 millions de dollars, dont 952,8 millions de dollars ont servi à financer l'offre des programmes et des services scolaires. Ceci représente un investissement de 8 955 \$ par élève pour l'enseignement primaire et secondaire, comparativement à 8 573 \$ en 2008-2009.
- Accent accru dans les secteurs de la littératie, de la numératie et des sciences, ce qui a entraîné l'augmentation des résultats en littératie de 1 à 5 points de pourcentage durant les premières années.
- Poursuite du programme Bienvenue à la maternelle dans tous les districts, y compris l'outil *Évaluation de la petite enfance* à l'intention des enfants d'âge préscolaire.
- Établissement de deux Centres de littératie pour les enfants, qui offrent

- une aide individuelle aux élèves de la 1^{re} à la 3^e année ayant de la difficulté à lire et à écrire, et en collaboration avec le secteur privé, établissement de l'« Elementary Literacy Friends Foundation » en vue d'aider les élèves qui continuent d'avoir de la difficulté à lire à la fin de la 2^e année.
- Modification de la *Loi sur l'éducation* afin de permettre à un élève du niveau secondaire de siéger avec plein droit de vote à chaque conseil d'éducation de district.
- Remise du *Prix d'excellence dans l'enseignement* à cinq enseignants du secteur francophone et du *Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation* à 16 enseignants du secteur anglophone.
- Lancement d'un processus de suivi du rapport de la Commission sur les écoles francophones au moyen de la formation du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF), composé de représentants communautaires et gouvernementaux qui verra à l'élaboration d'une politique d'aménagement linguistique et culturel ainsi qu'un plan d'action mettant à contribution chaque partenaire.
- Lancement d'une nouvelle campagne d'information sur les programmes remaniés de français langue seconde. Intitulée « Making the Choice », celle-ci vise à fournir aux parents l'information dont ils ont besoin afin de faire le meilleur choix pour que leur enfant apprenne le français.
- Publication d'une mise à jour de la politique relative à un milieu propice à l'apprentissage et au travail à l'appui de l'élimination de toutes les formes d'intimidation dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Publication du deuxième rapport provincial *L'état de la situation*, qui offre de l'information sur les progrès réalisés vers l'atteinte des 23 cibles contenues dans *Les enfants au premier plan*.
- Publication de bulletins sur le rendement de chaque école et de chaque district pour que les parents puissent voir le rendement global de l'école de leur enfant.
- Signature d'une entente avec l'UNESCO en vue de faire connaître à l'échelle nationale et internationale, le modèle de l'école communautaire entrepreneuriale, modèle qui consiste en une démarche pédagogique encourageant les élèves à s'intéresser à l'entrepreneuriat.
- Signature à date de 13 des 15 ententes sur l'amélioration des programmes et des services d'éducation avec les Premières Nations.
- Achèvement de trois grands projets d'immobilisation : école intermédiaire Bayside Middle School (phase 2), École Clément-Cormier (phase 3) et École Sainte-Thérèse (phase 1).
- Mise en œuvre de nouvelles mesures de sécurité en réponse à l'accident survenu à Bathurst en 2008, dont une obligation accrue de rendre des comptes sur le respect des politiques de transport et des exigences en matière de vérification des activités d'entretien et d'inspection, de même qu'une meilleure coordination avec les intervenants du système parascolaire pour l'établissement des calendriers des activités sportives.
- Désignation de 18 écoles dans le

cadre de la nouvelle initiative sur les écoles communautaires, portant leur nombre total à 69.

- Maintien du taux provincial de décrochage à son plancher record, soit 2,2 pour cent.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION



- 5 Directions générales
- 5 Conseils d'éducation de district
- Association des enseignants et enseignantes francophones du N.-B.

- 9 Superintendents
- 9 District Education Councils
- NB Teachers Association

**LOI RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU MINISTRE DE
L'ÉDUCATION ET MISE EN APPLICATION PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Loi sur l'éducation

SERVICES ÉDUCATIFS FRANCOPHONES

Le Secteur des services éducatifs francophones est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes des services éducatifs francophones, à savoir :

- L'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'études au primaire et au secondaire.
- Le perfectionnement pédagogique.
- La sélection, le développement et l'allocation de ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'études.
- Les services aux élèves, y compris l'adaptation scolaire, la psychologie scolaire, les services aux élèves ayant un handicap sensoriel, le milieu propice à l'apprentissage, l'orientation scolaire et la vie étudiante.
- L'évaluation provinciale des apprentissages.
- Le développement et la livraison de cours à distance.
- La transformation et l'innovation, y compris le Programme des écoles communautaires et le Fonds d'innovation en apprentissage.
- Les initiatives et les relations stratégiques.

Le Secteur est également responsable de la planification sur les plans éducatif, budgétaire et administratif pour le système scolaire francophone. Il s'acquitte de cette responsabilité en entretenant des relations étroites et continues avec les cinq districts francophones de la province. De plus, il assure un lien avec les conseils d'éducation de district (CED) par

l'entremise des forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les CED. Il assume enfin les responsabilités rattachées au développement de divers projets éducatifs en collaboration avec les autres ministères et divers organismes et agences à l'échelle provinciale, régionale, nationale et internationale.

Les directions générales des cinq districts scolaires francophones collaborent avec le Ministère en ce qui a trait aux questions pédagogiques.

DIVISION DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Division des services pédagogiques a pour principale responsabilité de définir les buts et les objectifs des programmes d'enseignement offerts aux élèves qui fréquentent les écoles publiques francophones. Elle assure la coordination provinciale des services en matière d'élaboration et de mise en œuvre des programmes d'études, d'élaboration et de prestation de cours, d'élaboration et de prestation de cours à distance, de développement du portail, de ressources pédagogique, d'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins d'enseignement et d'apprentissage, de perfectionnement pédagogique et de services aux élèves (orientation scolaire, adaptation scolaire, psychologie scolaire, élèves ayant un handicap sensoriel, milieu propice à l'apprentissage). Voici quelques-unes des autres responsabilités de cette division :

- Analyser les ressources didactiques disponibles sur le marché et recommander celles qui soutiennent davantage l'enseignement des programmes d'études prescrits par le ministre.
- Fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.
- Assurer l'élaboration, l'administration et la correction des examens provinciaux au primaire, et des examens de fin d'études secondaires, qui sont nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs notamment à l'évaluation des apprentissages, à l'évaluation du personnel enseignant et à l'évaluation des directions d'école.
- Coordonner des projets éducatifs en collaboration avec d'autres ministères de la province et d'autres partenaires, tels que le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC), l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), l'Université de Moncton et l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB).
- Assurer la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la

province.

Faits saillants :

Programmes d'études

Français

- Révision du programme de français au primaire afin de retenir les apprentissages essentiels et pour assurer un alignement avec les approches pédagogiques préconisées en littérature.
- Mise en œuvre généralisée du programme d'études de la 12^e année au cours de l'année scolaire 2009-2010.
- Élaboration de séquences didactiques pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études de la 12^e année.
- Élaboration d'un recueil de copies-types (exemples de travaux d'élèves) en lien avec le programme d'études de la 11^e année et de la 12^e année.
- Organisation d'une tournée d'écrivains dans les districts scolaires 1 et 11.
- Participation au projet de développement de *Normes de rendement en littérature au Primaire* coordonné par le CAMEF.

Éducation artistique

- Approbation et diffusion de la version finale du programme d'études d'arts visuels (maternelle à la 8^e année).
- Poursuite de l'élaboration du cours en ligne et validation du nouveau programme d'études du cours au choix de création musicale.
- Élaboration et validation de la version finale du programme d'études de musique option.
- Élaboration d'un cahier pédagogique

sur les percussions.

- Poursuite du projet expérimental intégrant les TIC au cours de musique (projet *MusiTIC*) dans 10 écoles francophones de la province (cinq écoles primaires et cinq écoles secondaires).
- Poursuite du travail sur le recueil de pièces de théâtre acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick (volet publication et volet web).
- Poursuite du programme provincial d'intégration des arts aux autres matières. Ce programme fait appel à la participation d'artistes acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick en salle de classe (*GénieArts*).
- Expérimentation d'un nouveau programme d'artiste en résidence dans 11 écoles de la province (programme *Une école, un artiste*).
- Coordination et gestion, en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française, la Fédération culturelle canadienne-française et la Fédération canadienne des directions d'écoles francophones du projet *Trousse du passeur culturel* à l'intention des directions d'école du Canada.
- Participation aux rencontres de la Table de l'axe Action culturelle et identitaire (TAACI).
- Animation de séances de formation sur le passeur culturel auprès de différents groupes (étudiants en éducation, jeunes, directions d'écoles, enseignants, organismes culturels et artistiques, partenaires en éducation sur le plan national, etc.).

Langue seconde et troisième langue

- Développement des documents suivants : le programme d'études, le guide de l'enseignant, la trousse d'évaluation et le portfolio des langues destinés au nouveau programme d'études *Anglais intensif* pour les élèves de la 5^e ou 6^e année.
- Participation au comité directeur du CMEC sur le développement du guide *L'exploitation du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en contexte canadien : Guide à l'intention des responsables du développement des politiques et des concepteurs des programmes d'études*.
- Formation offerte aux facilitateurs et agents multiplicateurs en ce qui concerne le modèle d'enseignement « Sheltered Instruction Observation Protocol » (SIOP), qui favorise les apprentissages des programmes d'études chez les élèves immigrants.
- Participation au forum provincial du bureau du Commissaire des langues officielles sur la dualité linguistique et le bilinguisme au Nouveau-Brunswick.
- Présentation du Cadre européen commun de référence pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des langues et le Portfolio européen des langues en contexte Atlantique au Colloque Acadie-Québec.
- Développement des sites de collaboration pour l'espagnol et l'horticulture et l'aménagement paysager.
- Participation au développement de ressources pédagogiques coordonné par le CAMEF en ce qui concerne l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation des langues officielles en

Atlantique.

Sciences

- Formation de deux jours en vue de la mise en œuvre provinciale du programme d'études de sciences et technologies de la 3^e à la 5^e année.
- Mise à l'essai du nouveau programme d'études de sciences et technologies de la 6^e à la 8^e année dans 15 classes.
- Mise à jour des programmes d'études de Chimie I et de Physique II.

Mathématiques

- Achat de matériel didactique à l'intention des centres de ressources de chacune des écoles du primaire.
- Poursuite des activités liées au site Web CAMI en partenariat avec la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.
- Poursuite des formations didactiques liées à l'utilisation des trousseaux PRIME *Le Sens du nombre et des opérations* pour les enseignants du primaire (2^e année de 3).
- Formation pour ceux responsables d'offrir la formation sur les trousseaux PRIME *Régularités et algèbre* aux enseignants du primaire.
- Début des formations didactiques liées à l'utilisation des trousseaux PRIME *Régularités et algèbre* pour les enseignants du primaire (1^{re} année de 3).
- Développement d'un plan stratégique provincial pour l'amélioration des apprentissages et des résultats en mathématiques et en numératie.

Éducation physique

- Production finale et distribution du guide d'accompagnement traitant du thème « attitude posturale » pour les

programmes d'études d'éducation physique de la maternelle à la 8^e année.

- Distribution d'ensembles de fiches de conditionnement physique aux écoles primaires.
- Achat de licences pour tous les enseignants d'éducation physique au primaire leur donnant accès à une vidéothèque sur l'enseignement des habiletés motrices fondamentales pour les enfants ayant un handicap.
- Révision du programme d'études d'éducation physique maternelle à la 8^e année.
- Élaboration d'un guide sur l'évaluation en éducation physique maternelle à la 8^e année.
- Révision du programme d'études de Leadership (cours au choix pour les élèves en 11^e et 12^e années).
- Révision des lignes directrices sur la sécurité en éducation physique.

Formation personnelle et sociale

- Participation au projet de la santé psychologique à l'école (Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport et District scolaire 3).
- Poursuite de l'élaboration d'un cours au choix sur le mieux-être pour les élèves en 11^e et 12^e années.

Sciences humaines

- Expérimentation de scénarios d'apprentissage, d'items d'évaluation et de grilles globales d'évaluation pour les cours d'Histoire 42311/42312 et 42211/42212.
- Révision des programmes d'études de sciences humaines de 3^e et 4^e année.
- Production d'une ressource pour le programme d'études de géographie 9^e année portant sur le territoire maritime.

- Expérimentation du programme d'études et des profils de compétence du cours de géographie de la 12^e année (41411).
- Formation d'une journée dans chacun des districts scolaires portant sur le programme révisé de la maternelle à la 2^e année.
- Dépôt du rapport du Groupe d'étude sur l'éducation à la citoyenneté.
- Poursuite du partenariat avec Rencontre du Canada Historica-Dominion afin de donner la possibilité à 98 élèves francophones du Nouveau-Brunswick de se rendre à Ottawa dans le cadre du projet *Rencontres du Canada*.
- Poursuite du partenariat avec le ministère du Mieux être, de la Culture et du Sport dans le cadre des fêtes du Patrimoine, permettant ainsi l'organisation de fêtes scolaires et régionales.
- Participation de 20 enseignants du secondaire au symposium de l'Association d'études canadiennes en 2009. Le Symposium avait pour thématique *Se connaître : Le défi d'enseigner l'histoire dans les communautés canadiennes de langue officielle en situation minoritaire*.

Technologie

- Mise à l'essai provinciale de deux modules d'apprentissage, soit :
 - Conception et construction d'un système de filtration;
 - Conception d'une voiture solaire.

Études professionnelles et techniques (métiers)

- Élaboration des nouveaux cours suivants au niveau des études professionnelles et techniques (métiers) :

- Introduction à la programmation informatique;
- Introduction à la finition intérieure résidentielle;
- Initiation au domaine professionnel et technique;
- Introduction à la transformation du bois ouvré;
- Mise à l'essai provinciale de 10 nouveaux cours au sein des études professionnelles et techniques (métiers).
- En collaboration avec le CCNB, organisation de 12 séances de formation liées aux nouveaux cours d'études professionnelles et techniques (métiers).
- Lancement du programme Workskills afin d'encourager la participation des districts scolaires au programme de qualification de travail et perspectives de carrières en partenariat avec le secteur privé.
- Investissement de 1 000 000 \$ afin de permettre aux écoles secondaires de mettre en œuvre les nouveaux cours d'études professionnelles et techniques (métiers).

Plan stratégique provincial

- Poursuite du Programme provincial de bourses d'anglais langue seconde à l'intention des élèves de 9^e, 10^e et 11^e année. Les cours sont offerts pendant l'été par l'Université du Nouveau-Brunswick.
- Poursuite des programmes de bourses d'été de langues de cinq semaines à l'intention des élèves de 11^e année et plus (*Explore*) et de trois semaines qui visent les élèves de 14 et de 15 ans (*Destination Clic*). Ces programmes sont offerts grâce à l'appui de Patrimoine canadien et en collaboration avec le CMEC.
- Poursuite des programmes de

moniteurs de langue combinant le programme du CMEC (*Odyssée*) et ceux du ministère de l'Éducation pour offrir des services d'appui à l'apprentissage en français, en anglais et en francisation.

- Organisation du Colloque provincial de leadership en partenariat avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB). Tenu à l'École Mathieu-Martin de Dieppe, cet événement a permis aux membres et aux moniteurs des conseils d'élèves des écoles secondaires de se rencontrer et d'obtenir une formation en leadership.
- Organisation de l'Institut des directions d'école sous le thème *Gardons le Cap sur la réussite*. Plus de 170 participants ont profité d'un ensemble d'ateliers portant sur les communautés d'apprentissage professionnelles.
- Mise en place d'un programme d'appui aux écoles en difficulté afin de les soutenir dans leur démarche d'amélioration des résultats en littératie, en mathématiques et en sciences.
- Mise en état des lieux de la maternelle au Nouveau-Brunswick afin d'établir les améliorations à faire au niveau des pratiques pédagogiques.
- Rédaction d'un document d'orientation à l'intention des enseignantes de la maternelle.
- Mise à l'essai d'un projet pilote sur le programme de compétences essentielles en collaboration avec le District scolaire 5 et développement des ressources pédagogiques nécessaires à l'enseignement.
- Adoption par les membres de la Table de concertation en Éducation,

arts et culture de la Stratégie globale d'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick.

- Mise en place d'un comité de rédaction et développement d'un processus de consultation pour voir au développement de la politique d'aménagement linguistique et culturel.
- Poursuite du partenariat avec *L'Acadie Nouvelle* afin de fournir aux écoles de la province un nombre important d'exemplaires du quotidien à titre de ressource pédagogique.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE ET DES TECHNOLOGIES

Au sein de la division des services pédagogiques, la Direction de l'apprentissage électronique et des technologies (DAET) a pour mandat d'améliorer la qualité des apprentissages des élèves en favorisant une utilisation pédagogique judicieuse de la technologie chez les élèves et le personnel enseignant. La DAET joue un rôle de leadership auprès des districts scolaires et des écoles francophones au niveau de l'élaboration et de la prestation de cours à distance et de programmes d'études du domaine des études professionnelles et techniques (métiers). Elle est également responsable du développement et de l'utilisation pédagogique et professionnelle du portail éducatif et de ses ressources d'enseignement et d'apprentissage. De plus, la DAET exerce également un rôle de leadership au niveau de l'utilisation technopédagogique des technologies de l'information et de la communication

(TIC) proposant différentes orientations et en menant différents projets de recherche et d'expérimentation visant à tirer profit des TIC en éducation.

Faits saillants :

Perfectionnement professionnel

- Formation auprès de divers intervenants sur l'utilisation du portail de ressources pédagogiques, l'utilisation judicieuse de l'Internet et l'utilisation de TIC pour communiquer.
- Formation offerte à divers intervenants du système éducatif sur l'utilisation de la plateforme d'enseignement en ligne « Desire2Learn » et d'autres outils technologiques.
- Montage de séquences vidéo de diverses présentations et conférences, prises dans le cadre de l'Institut des directions d'école et rendues accessibles au personnel des écoles à titre de ressources de perfectionnement.
- Formation portant sur l'utilisation des TIC en classe offerte aux enseignants en collaboration avec l'Université de Moncton (cours EDUC 4000 : thème technopédagogie).

Planification

- Développement d'une vision et d'un plan stratégique triennal pour l'utilisation des TIC en salle de classe.

Ressources pédagogiques (accessibles sur le portail)

- Ajout de nouvelles ressources pédagogiques sur le portail provincial à l'intention du personnel enseignant.

- Achat des droits de diffusion en classe des films du site de l'Office national du film du Canada.
- Élaboration de vidéos d'apprentissage à l'intention des enseignants des cours de métiers.
- Mise en place d'un projet expérimental du nouveau portail des élèves.

Utilisation pédagogique des TIC et de l'ordinateur portatif

- Mise en œuvre, en collaboration avec les districts scolaires, de différents projets d'expérimentation de nouvelles technologies afin d'analyser leurs impacts sur l'enseignement et l'apprentissage
 - Tableau blanc interactif
 - Tablette électronique
 - Environnement numérique d'enseignement et d'apprentissage avec la plateforme « Desire2Learn »
 - Projet des classes internationales

Cours à distance

- Participation de 323 élèves francophones à un ou plusieurs des 20 cours à distance : Espagnol I, Espagnol II, Physique avancée, Mathématiques avancées, Étude des médias, Droit, Sciences de l'environnement, Astronomie, Sciences de l'activité physique, Biologie II, Arts visuels et médiatiques, Comptabilité, Entrepreneuriat, Entreprise à vocation touristique, Histoire de l'Acadie, Statistique, Technologie du design, Développement vie-travail, Études économiques.
- Élaboration du nouveau cours de création musicale.

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

La Direction des services aux élèves (DSÉ) fait partie intégrante de la Direction des services pédagogiques. La DSÉ doit assurer un service de qualité pour les élèves dans le domaine de l'apprentissage, de la transition à la maternelle, de la francisation, des comportements, de l'adaptation scolaire, des handicaps sensoriels, de l'orientation et de la préparation à la vie après l'école, de la santé et des services aux enfants et à la jeunesse et des centres d'apprentissage alternatifs. La DSÉ soutient et assure l'inclusion scolaire de tous les élèves inscrits à l'école, de la maternelle à la fin du secondaire (maximum de 21 ans), et encourage l'utilisation d'approches qui répondent aux divers besoins des élèves dans une classe inclusive. De plus, la DSÉ mène des projets de recherche appliquée, recherche et développe des partenariats, organise des activités de perfectionnement professionnel et coordonne des projets pilotes et des sites de démonstration. Les membres de l'équipe de la DSÉ doivent agir à titre de personnes ressources qui siègent à des comités provinciaux et nationaux pour assurer la collaboration et la liaison avec le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.

Faits saillants :

- Cueillette de données effectuée à l'aide d'un système informatique pour répertorier les problèmes de comportement afin de faire des suivis adéquats à tous les paliers du système d'éducation.
- Organisation de séances

d'information offertes par des étudiants ambassadeurs du postsecondaire dans les écoles secondaires, ayant pour but d'animer des ateliers sur le développement vie-carrière dans les classes de 10^e et de 11^e année.

- Formation offerte aux conseillers d'orientation des écoles secondaires et ceux participant au projet pilote du primaire portant sur l'animation d'ateliers à l'intention des parents sur la préparation à la transition au postsecondaire pour leurs enfants. Poursuite du projet pilote de développement vie-carrière de la 6^e à la 8^e année dans 15 écoles.
- Mise en place d'un projet pilote dans quatre écoles secondaires portant sur l'outil en ligne *Guide pour s'orienter*.
- Organisation d'une rencontre provinciale de deux jours pour les conseillers d'orientation portant sur le domaine des métiers et technologies en collaboration avec le réseau des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick.
- Création d'une série d'affiches sur les différents secteurs de carrières utilisées dans le cadre de l'approche orientante en salle de classe.
- Financement aux districts pour l'organisation de formations sur l'approche orientante pour leur personnel scolaire.
- Création d'un comité de travail formé de représentants du Ministère, des districts et des écoles, pour revoir la réorganisation des services d'orientation vie-carrière de la 6^e à la 12^e année.
- Élaboration d'une formation en profondeur sur l'intervention spécialisée en dyslexie.

- Formation intensive en intervention en dyslexie offerte à 50 enseignants ressources des cinq districts scolaires.
- Mise à jour du plan d'intervention en fonction des recommandations provenant de la vérification opérationnelle et de consultations dans les écoles.
- Formation offerte aux enseignants ressources portant sur les modifications apportées au plan d'intervention.
- Création d'un nouveau formulaire en ligne pour les demandes d'accommodation et d'exemption aux examens provinciaux, en collaboration avec la Direction de la mesure et de l'évaluation.
- Poursuite de la formation intensive sur l'autisme offerte à une autre cohorte de 35 enseignants ressources et aides-enseignants afin qu'elles puissent orienter les actions visant à répondre aux besoins des élèves autistes.
- Achat de 500 ordinateurs portatifs munis d'un logiciel spécialisé afin d'outiller les élèves ayant un trouble d'apprentissage.
- Achat de technologies spécialisées pour les enfants ayant un handicap.
- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport pour offrir les programmes de subvention Écoles sans tabagisme, Légumes et fruits, Défi du podomètre et la stratégie en matière de santé psychologique.
- Poursuite de la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay.
- Mise à jour de l'état du rapport interministériel donnant suite aux recommandations du rapport *Connexions et déconnexion* et du *Rapport Ashley Smith*, du défenseur des enfants et de la jeunesse.
- Développement d'une proposition par le comité interministériel sur la mise en œuvre provinciale d'un modèle de prestation intégrée des services, tel que proposé dans le rapport MacKay ainsi que le rapport *Connexions et déconnexion* et le *Rapport Ashley Smith*, du défenseur des enfants et de la jeunesse.
- Poursuite des services offerts aux enfants ayant un handicap de la vue ou de l'ouïe (0 à 21 ans).
- Consultation d'un spécialiste en douance dans le développement d'une stratégie provinciale dans ce domaine.
- Animation de divers ateliers dans le domaine de l'adaptation scolaire : troubles d'apprentissage, douance et plan d'intervention.
- Organisation du premier colloque en approche auditive-verbale.
- Formation des enseignants spécialistes en accompagnement du deuil.
- Développement et mise en place de deux cours de braille à l'intention des enseignants itinérants, soit le Braille intégrale et le Braille abrégé.
- Collaboration avec l'Université d'Ottawa dans la rédaction d'un livre français de l'approche auditive-verbale.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

La Direction de la mesure et de l'évaluation a pour fonction de fournir aux divers intervenants du milieu scolaire, tant à l'échelle provinciale que locale, des indications sur le degré de réussite de l'apprentissage et de

l'enseignement dans les écoles publiques francophones de la province.

La Direction assure le développement, l'administration et la correction d'examens provinciaux au primaire, et d'examens provinciaux au secondaire dans le cadre de la sanction du diplôme d'études secondaires. Elle assure également la coordination et l'administration de programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation des apprentissages dans les écoles francophones de la province.

Il incombe également à la Direction de la mesure et de l'évaluation d'élaborer des politiques, des directives et des programmes relatifs à l'évaluation des apprentissages, du personnel enseignant, des directions d'école et des écoles.

Évaluation des apprentissages au primaire

- Évaluation de tous les enfants inscrits à la maternelle à l'automne 2009 à l'aide de l'outil *Évaluation de la petite enfance – appréciation directe* (EPE-AD).
- *L'Évaluation de la petite enfance – appréciation de l'enseignante* (EPE-AE), une évaluation visant à déterminer le niveau de développement des élèves à la maternelle, a été administrée en janvier 2010.
- Évaluation de tous les élèves de la 2^e année dans le but de déterminer leur niveau de compétence en lecture. Deux épreuves ont été administrées : lecture silencieuse et lecture à haute voix. Les résultats ont été publiés en juin. Un rapport individualisé a été envoyé aux

parents avant la fin de l'année scolaire.

- Mise en œuvre d'un nouvel outil d'évaluation en lecture pour les élèves de la 4^e année.
- Administration des examens provinciaux de mathématiques (5^e et 8^e année), de sciences et technologies (5^e année) et de français (8^e année), et publication des résultats en juin 2009. Un rapport individualisé a été envoyé aux parents de chaque élève de la 5^e et de la 8^e année avant la fin de l'année scolaire.
- Mise à l'essai des évaluations en mathématiques (3^e année), en français - lecture et écriture (5^e année) et en sciences et technologies (8^e année).

Évaluation des apprentissages au secondaire

- Administration des examens semestriels de mathématiques (11^e, 30311 et 30312) en juin 2009 et en janvier 2010, et des examens annuels de français (11^e, 10331 et 10332) en juin 2009.
- Évaluation, à l'aide d'entrevues individuelles, du niveau de compétence à l'oral en anglais langue seconde des élèves inscrits au cours d'anglais (10^e année) en mai et juin 2009 ainsi qu'en décembre 2009 et janvier 2010. Un certificat personnalisé a été envoyé à chaque élève indiquant la note obtenue sur l'échelle de compétence linguistique à l'entrevue d'anglais langue seconde.

Formation initiale et continue du personnel enseignant

- Participation pendant l'année à l'enseignement de sections de cours

en éducation à l'Université de Moncton.

- Préparation et animation de plusieurs ateliers de formation en évaluation pour appuyer le développement d'une culture de l'évaluation au service des apprentissages.

Programme pancanadien d'évaluation des apprentissages

- Participation à la mise à l'essai du programme pancanadien d'évaluation des apprentissages (PPCE).

Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

- Participation au PISA au printemps 2009.

Publication des résultats et autres renseignements pertinents

- Publication des bulletins des écoles et des districts.
- Première publication des indices de fidélité inter-correcteurs aux évaluations provinciales.
- Préparation du rapport statistique annuel.
- Publication de nouveaux documents statistiques pour appuyer les districts et les écoles dans l'analyse de leurs résultats pour mieux cibler leurs interventions.
- Participation au projet pilote des Centres de développement de la petite enfance.
- Développement d'un système d'évaluation en ligne.
- Développement du cadre théorique et les questionnaires aux élèves pour les évaluations en 5^e, 8^e et 11^e années.
- Mise à jour du document *Fondements et gestion*.

- Développement et publication des cadres d'évaluations de sciences et technologies (5^e et 8^e année), et de lecture en français (4^e année).
- Développement et publication d'une évaluation type (texte et questionnaire), du tableau d'information incluant la clé de réponses et du guide de notation en lecture en français (4^e et 5^e année).

DIVISION DE LA TRANSFORMATION ET DE L'INNOVATION STRATÉGIQUE

En collaboration avec les districts scolaires francophones, la Division de la Transformation et de l'innovation stratégique (TIS) a pour mandat de définir les grandes orientations et d'assurer la coordination provinciale du Programme des écoles communautaires (PEC). La TIS appuie également les districts scolaires dans la mise en œuvre du PEC. L'un des projets importants consiste à la gestion d'ensemble du programme provincial de Centre de littératie pour les enfants qui se déploie progressivement dans plusieurs écoles de chacun des districts scolaires. Cette Division voit également à la gestion et à la coordination provinciale du Fonds d'innovation en apprentissage (FIA). Enfin, la Division est aussi responsable de la Direction des Initiatives et relations stratégiques (IRS) laquelle coordonne diverses activités impliquant des partenaires clés, des organismes gouvernementaux, en plus de voir aux relations et à des projets internationaux francophones du Ministère.

DIRECTION DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES

La Direction des écoles communautaires a pour mandat d'assurer la réalisation du Programme des écoles communautaires (PEC) dans les écoles francophones. Le but est de transformer graduellement l'établissement scolaire en une école qui maximise le développement du potentiel de tous les enfants dans un esprit de responsabilisation collective et dans la perspective d'une société plus autosuffisante. Le programme mise en particulier sur des apprentissages de haute qualité dans toutes les matières, notamment en littérature, en numératie et en sciences. Ce concept vise de façon explicite le développement graduel, chez les élèves de la maternelle à la 12^e année, des compétences, des attitudes, des forces et des qualités contenues dans le profil de sortie. Les écoles qui participent au PEC bénéficient d'un accompagnement rigoureux et structuré de la part d'une équipe d'experts du Ministère.

Faits saillants :

- De concert avec les districts scolaires, établissement d'une structure organisationnelle favorisant la réussite du PEC et comprenant un agent de développement communautaire dans chacune des écoles, un coordonnateur de district pour chacun des cinq districts scolaires et une équipe d'experts du Ministère.
- Élaboration et validation, avec des représentants des districts scolaires, d'un document intitulé *Guide d'accompagnement – Indicateurs et niveaux de qualité* (septembre 2009). Ce guide sert à assurer une mise en œuvre cohérente des 17 composantes structurantes associées aux sept axes stratégiques du PEC. Il permet également au personnel de l'école d'établir un diagnostic précis en ce qui concerne la mise en œuvre des composantes structurantes et l'élaboration d'un plan d'amélioration continue plus efficace et sur mesure.
- Mise en place d'une multitude de références et d'outils sur le portail pouvant aider les districts et les écoles dans la mise en œuvre de chaque école communautaire.
- Production d'autres outils connexes, dont des documents synthèses, une brochure vulgarisant le concept et quelques vidéos explicatives.
- De concert avec les coordonnateurs des districts scolaires, élaboration d'un plan d'action précis et établissement des priorités relativement à la mise en œuvre des 17 composantes structurantes du PEC.
- Présentation du PEC à différents forums à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- Participation à l'élaboration de diverses stratégies de communication et à la planification d'annonces en lien avec les écoles communautaires.
- Élaboration d'un processus de désignation des écoles communautaires à l'intention de chacun des districts scolaires, afin d'assurer une sélection juste et équitable des écoles.
- Appui à la planification, à l'organisation et à la réalisation de célébrations pédagogiques dans chacune des écoles communautaires désignées. La

Direction a notamment conçu des outils servant à cette activité pédagogique. De plus, elle a assuré sa présence à chacune de ces célébrations.

- Organisation de rencontres systématiques de formation à l'intention des coordonnateurs des écoles communautaires désignées.
- Planification et organisation d'une rencontre provinciale des directions, des agents de développement communautaire et des coordonnateurs des écoles communautaires désignées. La Direction a aussi participé à de telles rencontres par district scolaire, selon les besoins.
- Contribution à la conclusion d'une entente historique de partenariat. Le concept d'école communautaire entrepreneuriale (ECE), actuellement en place dans certaines écoles francophones du Nouveau-Brunswick, pourrait être instauré graduellement ailleurs au Canada et dans le monde grâce à une entente conclue avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
- Établissement de ponts avec d'autres ministères et avec des organismes de la société acadienne et francophone susceptibles de contribuer à l'objectif de développement global de la santé des enfants, des familles et des communautés.

DIRECTION DU FONDS D'INNOVATION EN APPRENTISSAGE

Le Fonds d'innovation en apprentissage (FIA) est une initiative clé du plan d'éducation provincial *Les enfants au premier plan*. Le FIA a pour objectif d'appuyer des projets novateurs axés sur la réussite scolaire, notamment en littératie, en numératie et en sciences. Ces innovations pédagogiques, gages de succès, pourront par la suite servir à d'autres enseignants des différentes écoles de la province.

Faits saillants :

- Sur le plan de la gestion, pour l'année 2009-2010, le FIA comportait deux catégories d'appui financier. Chaque catégorie avait ses propres modalités ou règles de financement, et le montant maximal était de 2 500 \$ pour les projets de catégorie 1 et 20 000 \$ pour ceux de catégorie 2.
- Les projets devaient répondre aux exigences relatives aux six paramètres pédagogiques cadres du FIA, soit le besoin lié à la qualité des apprentissages, la valeur ajoutée à la pédagogie et l'innovation, l'évaluation de l'impact sur les apprentissages, la transférabilité du projet, la viabilité du projet, ainsi que la collaboration avec d'autres partenaires (pour les projets de catégorie 2 uniquement).
- Le FIA a financé 16 nouveaux projets en 2009-2010 pour une valeur totale de 114 665 \$.
- De plus, le FIA a financé 21 projets de catégorie 2 qui en étaient à leur 2^e année de mise en œuvre, pour une valeur totale de 91 850 \$.

DIRECTION DES INITIATIVES ET DES RELATIONS STRATÉGIQUES

La Direction des initiatives et des relations stratégiques agit comme intermédiaire entre le ministère de l'Éducation, les autres organismes gouvernementaux et la communauté, afin de promouvoir les objectifs stratégiques du Ministère auprès de ceux-ci et de guider les choix et les interventions du Ministère. La Direction planifie, coordonne et met en œuvre les initiatives afférentes en collaboration avec les partenaires. La Direction est aussi responsable des relations internationales francophones du Ministère.

Faits saillants :

- Conceptualisation et organisation du premier Tournoi provincial de débats pour les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick en collaboration avec l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB).
- Planification, mise sur pied et appui au Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone responsable des suivis au Rapport LeBlanc.
- Appui au ministre de l'Éducation en sa qualité de président en exercice de la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage, la CONFEMEN.
- Participation aux différentes rencontres et activités de la CONFEMEN telles que la réunion-débat sur les pratiques de classes et l'environnement scolaire et extrascolaire, le séminaire-atelier des correspondantes et correspondants nationaux et la réunion du Bureau.
- Participation aux travaux du Bureau du réseau national des écoles associées de l'UNESCO.
- Participation aux travaux du Comité stratégique en Francophonie internationale.
- Organisation de la 16^e édition du *Prix d'excellence dans l'enseignement* et en collaboration avec les partenaires en éducation, début du travail de concertation menant à une nouvelle structure de reconnaissance pour le programme du Prix d'excellence.
- En collaboration avec différents intervenants scolaires et communautaires, organisation de la 21^e édition de la *Semaine provinciale de la fierté française* et poursuite d'une planification en vue de proposer une nouvelle orientation au programme et de mettre en place de nouveaux projets.
- Planification et organisation, en collaboration avec les organismes partenaires, des activités en lien avec le programme des camps d'été *Éducation Plus*.
- Organisation de la sélection provinciale pour la Dictée des Amériques et accompagnement de la délégation à la finale internationale à Québec.
- En collaboration avec le secteur anglophone, organisation de la sélection de l'élève récipiendaire de la Bourse Lester-B.-Pearson.
- Poursuite des travaux du comité bipartite composé de représentants du ministère de l'Éducation et de la Fédération des conseils d'éducation en vue d'améliorer la communication et la collaboration.
- Poursuite de la participation au comité Équipe rurale Nouveau-

Brunswick, une table d'échange constituée de représentants provinciaux et fédéraux ayant un intérêt pour le développement des régions rurales.

SERVICES ÉDUCATIFS ANGLOPHONES

Le Secteur des services éducatifs anglophones se compose de trois divisions : la Division des programmes et des services pédagogiques, la Division des initiatives stratégiques et le Bureau d'excellence des éducateurs. En collaboration avec les intervenants et les partenaires, le Secteur a la responsabilité d'élaborer le programme d'apprentissage découlant du projet Trois de base au XXI^e siècle, qui comprend ce qui suit :

- Élaborer le plan d'éducation provincial.
- Définir les normes en matière de résultats et de rendement des élèves.
- Déterminer ce qui est enseigné aux élèves de la maternelle à la 12^e année.
- Établir un cadre permettant une pratique de l'enseignement, un leadership, un soutien, des interventions et un perfectionnement professionnel efficaces.
- Mesurer et améliorer l'efficacité du système.
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de services pour offrir de façon efficace des programmes et des services éducatifs interdisciplinaires.

De plus, le Secteur est chargé d'assurer un lien avec les conseils d'éducation de district (CED) par l'entremise des forums provinciaux qui sont organisés pour faciliter les échanges de renseignements et la consultation entre le ministre et les présidents des CED. Le Secteur travaille aussi en étroite collaboration avec les neuf districts scolaires anglophones de la province.

DIVISION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

La Division des programmes et des services pédagogiques fait partie du Secteur des services éducatifs et comprend la Direction de l'élaboration des programmes d'études, la Direction des services aux élèves et le Bureau des perspectives des Premières nations.

DIRECTION DE L'ÉLABORATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le personnel responsable de l'élaboration des programmes d'études définit les buts et objectifs d'apprentissage du programme d'enseignement dans les écoles publiques anglophones de la maternelle à la 12^e année et d'autres activités liées au programme d'études. Les agents pédagogiques élaborent les programmes d'études et assurent leur mise à jour dans toutes les matières, et ils évaluent les ressources pédagogiques, imprimées et électroniques. Les programmes d'études provinciaux établissent les résultats d'apprentissage voulus, les

normes ou indicateurs de rendement, les stratégies d'enseignement, les évaluations et les ressources pour appuyer l'apprentissage. Lorsqu'un programme d'études (nouveau ou révisé) est approuvé, les agents pédagogiques travaillent avec le personnel des districts afin d'organiser des séances d'information en milieu de travail où sont présentés les documents traitant du programme. Les agents pédagogiques jouent aussi un rôle clé en donnant des conseils au sujet des initiatives liées au programme d'études, comme le perfectionnement professionnel, les évaluations provinciales, l'approbation des subventions relatives au programme d'études et les aspects du processus d'amélioration des écoles. L'anglais comme autre langue relève aussi de la Direction de l'élaboration des programmes d'études.

Faits saillants :

Initiatives concernant les programmes d'études (de la maternelle à la 12^e année)

Littératie

- Création de modules d'accompagnement en littératie afin d'aider les dirigeants pédagogiques à collaborer avec le personnel enseignant dans le but d'améliorer les pratiques de littératie.
- Achèvement et présentation des normes de rendement en lecture et en écriture de la maternelle à la 5^e année, un document adapté aux parents.
- Distribution des documents « Literacy Look-For » (documents révisés pour la maternelle à la 2^e année et documents nouveaux

pour les élèves de la 3^e à la 5^e année) afin d'aider les dirigeants pédagogiques dans l'observation des pratiques de littératie; octroi de fonds pour permettre aux dirigeants pédagogiques d'observer les pratiques en salle de classe avec un spécialiste en littératie en utilisant les documents « Literacy Look-for ».

- Examen de ressources exhaustives pour la composante anglaise du français intensif pour les classes multiprogrammes de 4^e et de 5^e année, et approbation de leur achat.
- Achat d'études de livre (six exemplaires de divers titres) pour appuyer le rendement en littératie chez les élèves de la 6^e à la 12^e année.
- Soutien continu de la formation offerte dans le cadre de « Stepping Out », un programme de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants du secondaire concernant l'enseignement transversal de la lecture.

Numératie

- Mise en œuvre du programme d'études révisé et de nouvelles ressources pour les élèves de la 2^e, de la 5^e et de la 8^e année.
- Achèvement de la révision du programme de mathématiques pour les élèves de la 3^e, de la 6^e et de la 9^e année à l'aide du *Cadre commun des programmes d'études* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, ce qui met fin aux révisions du programme de mathématiques de la maternelle à la 9^e année.
- Prestation de séances de perfectionnement professionnel à

tous les chefs d'équipe en numératie, afin de les aider à offrir un accompagnement aux enseignants de mathématiques en matière de méthodes d'enseignement efficaces et à réaliser des interventions auprès des élèves éprouvant des difficultés en mathématiques.

- Achat de ressources supplémentaires pour appuyer l'évaluation formative en mathématiques de la maternelle à la 8^e année et prestation d'une formation interne sur leur utilisation.
- Amorce de l'élaboration de brochures à l'intention des parents concernant les mathématiques de la maternelle à la 8^e année.

Sciences

- Prestation de perfectionnement professionnel axé sur l'enquête relative aux programmes d'études de chimie 11 et 12 et aux ressources de base connexes.
- Achat d'un abonnement de quatre ans au système Palcik de gestion des substances chimiques pour les écoles secondaires et prestation d'une formation interne sur le système, de même que d'une formation sur le SIMDUT pour appuyer les lignes directrices sur la sécurité dans les sciences.
- Octroi de fonds aux districts scolaires pour le maintien de laboratoires sécuritaires pour les enseignants et les élèves, consistant à assurer l'absence de substances chimiques interdites, l'entreposage approprié de toutes les substances chimiques permises qui sont utilisées dans les laboratoires scolaires et la disponibilité du matériel sécuritaire approprié.

- Achat d'une nouvelle technologie et d'un logiciel pour appuyer l'enseignement des sciences axé sur la pratique et l'enquête (6^e à 12^e année) et prestation du perfectionnement professionnel connexe.
- Achat de microscopes numériques pour appuyer l'enseignement pratique des sciences dans les écoles élémentaires.
- Poursuite de la mise à l'essai des cours des sciences de l'environnement 122 et 123 et des ressources.
- Choix et achat d'un texte pour l'immersion en français afin d'appuyer l'enseignement des cours de biologie 11 et 12.
- Élaboration de trousse éducatives en sciences pour appuyer l'enseignement axé sur l'enquête en 3^e, 6^e, 7^e et 8^e année et formation sur leur utilisation; les écoles ont reçu des ressources supplémentaires pour compléter les trousse de matériel d'appoint aux programmes d'études. Les travaux d'élaboration de trousse semblables pour les élèves de 4^e année ont été amorcés.
- Appui accordé à des groupes externes, notamment Science East, Envirothon et le Centre des sciences de la mer Huntsman dans la prestation de programmes d'enseignement des sciences pour les élèves et les enseignants.

Sciences humaines

- Achèvement et mise en œuvre du programme d'études des sciences humaines des provinces de l'Atlantique pour la 4^e année et poursuite de l'élaboration des ressources de base connexes.

- Poursuite de l'élaboration du programme d'études des sciences humaines des provinces de l'Atlantique pour la 3^e et la 5^e année et des ressources connexes.
- Achèvement des réponses ministérielles aux recommandations du Groupe d'étude du ministre sur l'éducation à la citoyenneté, et amorce des travaux concernant les projets (p. ex. : affiches sur la citoyenneté mondiale).
- Achèvement et mise à l'essai des résultats attendus dans le cadre du programme d'études d'histoire moderne 112.

Santé et éducation physique

- Poursuite de la mise à jour du document contenant les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de la maternelle à la 12^e année.
- Achèvement d'une série de vidéos conçues à l'aide du logiciel Dartfish et portant sur les compétences de base, et affichage de la série de vidéos sur le portail.
- Appui de la séance de perfectionnement professionnel « Remember When » a l'intention des enseignants d'éducation physique dans le but de développer leurs capacités en enseignement.
- Collaboration avec le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport à la mise à l'essai du programme Le défi du podomètre et poursuite de Communautés scolaires en ACTION.
- Amorce de l'élaboration du programme d'éducation physique de 11^e et de 12^e année.

Technologie et cours au choix au secondaire

- Révision d'un certain nombre de cours au choix au secondaire pour tenir compte de l'objectif du programme Trois de base au XXI^e siècle (p. ex. : littérature canadienne 120, tuteur de lecture 120, étude des médias 120, journalisme 120, sciences 122, biologie 113, vie familiale 120, organisation et gestion de l'entreprise 120, transformation des métaux 110, services de santé 110, et technologie avancée 120 (énergie de remplacement).

Transition à l'école

- Maintien des neuf postes de coordonnateur des initiatives de transition à l'école et prestation de séances de perfectionnement professionnel pour accroître leurs capacités en enseignement préscolaire.
- Poursuite du programme Bienvenue à la maternelle dans les neuf districts scolaires.
- Appui à *l'Évaluation de la petite enfance – appréciation directe* (EPE-AD) auprès des élèves du préscolaire dans le cadre du programme de transition à l'école.

Français langue seconde

- Achèvement de l'ébauche du programme de français pré-intensif et prestation de la formation et des ressources de la salle de classe aux enseignants du français pré-intensif en 4^e année.
- Organisation de possibilités de formation et appui au reste des écoles qui introduisent le français intensif et appui soutenu à la mise en œuvre du programme de français

- post-intensif, particulièrement en 6^e année.
- Affichage d'un guide visant à appuyer la compression du programme d'études dans le bloc non intensif de 5^e année et prestation de perfectionnement professionnel aux enseignants de ce niveau.
- Mise au point de la partie B du programme de français intensif pour les classes multiprogrammes de 4^e et de 5^e année.
- Poursuite de la mise au point des modules de français post-intensif pour les élèves de la 10^e et de la 11^e année.
- Poursuite de la révision du programme d'études de français intensif afin d'appuyer les guides connexes, en mettant un accent particulier sur les normes de rendement en écriture et aux copies-types.
- Élaboration et appui à la mise en œuvre des expériences d'apprentissage visant à initier les élèves de la maternelle à la 2^e année à la langue et à la culture françaises.
- Amorçage de l'élaboration d'expériences d'apprentissage semblables pour les élèves de 3^e année.
- Mise au point et introduction du nouveau programme d'études et prestation de ressources pour l'immersion tardive en français en 6^e année.
- Élaboration des nouveaux programmes de français, y compris les modules d'introduction et les unités intégrées, pour le programme d'immersion en français de 3^e année commençant en septembre 2010.
- Achat des ressources connexes et distribution des ressources aux enseignants et aux élèves.
- Élaboration de la composante de transition de l'anglais à l'immersion en français en complément des résultats en français du nouveau programme de 3^e année.
- Achèvement de l'achat des ressources anglaises requises pour l'abolition du programme d'immersion en français en 2^e année.
- Mise à l'essai de la politique sur les milieux d'apprentissage bilingues dans 35 écoles de la province.
- Production de la vidéo « Making the Choice » et des documents imprimés connexes, qui seront utilisés lors des réunions parentales portant sur les options pour appuyer l'apprentissage du français langue seconde.
- Élaboration de la nouvelle *Entente relative aux langues officielles dans l'enseignement* pour 2009-2013.

Arts

- Mise en œuvre du programme d'études en arts visuels de la 9^e et de la 10^e année et du programme d'études en musique pour les élèves de 8^e année partout dans la province.
- Élaboration de l'ébauche des programmes d'études en arts visuels de la 3^e et de la 6^e année, en vue de leur mise à l'essai pendant l'année scolaire 2010-2011.
- Poursuite du projet pilote *GénieArts*, un programme qui utilise les arts pour aider les élèves à atteindre les résultats des programmes dans d'autres matières.
- Appui au programme *Artistes à l'école* et au programme Artistes en résidence, en collaboration avec le

ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Anglais comme autre langue

- Maintien du financement destiné à appuyer la formation de tuteurs pour les nouveaux apprenants de l'anglais au Nouveau-Brunswick.
- Organisation d'une formation avancée à l'intention des enseignants qui avaient participé à la formation portant sur le « Sheltered Instruction Observation Protocol » (SIOP), un programme de perfectionnement professionnel qui appuie un enseignement de qualité aux apprenants de l'anglais au moyen de l'enseignement par contenus.

Perfectionnement professionnel

- Appui aux communautés d'apprentissage professionnelles dans les districts scolaires.
- Octroi de fonds aux districts scolaires afin d'appuyer le perfectionnement professionnel, plus particulièrement dans le cadre des programmes Trois de base au XXI^e siècle (p. ex. : approche transversale de la littératie), PRIME « Professional Resources and Instruction for Mathematics Educators » et « First Steps in Mathematics » (p. ex. : enseignement des sciences axé sur l'enquête, apprentissage du français langue seconde, éducation physique).

DIRECTION DES SERVICES AUX ÉLÈVES

Les agents pédagogiques des Services aux élèves fixent des normes d'inclusion

scolaire et concourent à l'élaboration de programmes d'adaptation scolaire. Ils s'assurent que les besoins particuliers des élèves sont satisfaits et offrent des programmes d'orientation et d'enrichissement, ainsi que des programmes visant à inciter les élèves à poursuivre leurs études et à aider les élèves à risque. Cette Direction élabore des directives et des outils applicables aux initiatives comme celles qui sont liées au milieu propice à l'apprentissage, à la prestation intégrée des services, à l'évaluation des menaces et des risques, au protocole d'intervention en cas de crise et aux plans d'adaptation scolaire.

Faits saillants :

- Coordination de la mise en œuvre des recommandations du rapport MacKay. À la fin de la quatrième année (2009-2010), 169 des 250 recommandations avaient été mises en œuvre.
- Publication de la nouvelle définition de l'inclusion scolaire à l'intention du public, à la suite d'une série de consultations auprès des intervenants.
- Approbation du modèle de prestation intégrée des services, de concert avec les ministères partenaires.
- Définition des compétences et de la certification des conseillers en orientation et des enseignants ressources.
- Coordination des séances de formation, en collaboration avec la Direction de l'élaboration des programmes d'études, sur l'intervention en littératie à l'aide du LiPS^{MD} - « Lindamood Phoneme Sequencing Program » - à l'intention des enseignants ressources et ceux

de littératie. Réalisation de l'objectif visant une personne qualifiée dans chaque école, après la deuxième année de ce programme de perfectionnement professionnel.

- Création de deux nouveaux cours en ligne à l'intention du personnel qui fournit des services aux élèves, pour un total de quatre cours (enrichissement, inclusion scolaire, modèle Ziggurat et évaluation de l'intervention).
- Appui à l'échelle provinciale de *l'Évaluation de la petite enfance – appréciation directe* (EPE-AD) à tous les enfants inscrits devant entrer à la maternelle en septembre 2010, et suivi auprès de tous les enfants montrant des difficultés possibles dans un ou plusieurs secteurs de développement. Établissement de normes relatives au programme, de même qu'une formule de financement fondée sur le nombre d'élèves à risque, en collaboration avec les coordonnateurs de district.
- Financement ayant permis à 65 enseignants ressources et aides-enseignants de suivre le programme de formation d'intervenants en autisme offert par le University of New Brunswick College of Extended Learning.
- Financement ayant permis à une deuxième cohorte de quatre enseignants ressources de commencer un programme de deux ans à la University of North Texas en vue d'obtenir le certificat d'analyste des comportements. Un total de 13 enseignants se sont inscrits au programme.
- Coordination, pour une deuxième année, de séances de formation à l'intention des équipes scolaires de neuf écoles anglophones (une par

district) sur l'évaluation de l'intervention à l'aide d'AIMSweb® en guise d'outil logiciel servant à l'analyse comparative et au suivi des progrès. Cette année, l'échantillon a été suffisamment nombreux pour produire des données de référence valides sur la compétence en matière de littératie pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année.

- Publication de deux documents portant sur l'utilisation de mesures d'adaptation dans l'évaluation et l'enseignement, de concert avec la Direction de la mesure et de l'évaluation.
- Élaboration d'un module de formation en ligne destiné à aider les enseignants à rédiger les plans d'adaptation scolaire.

BUREAU DES PERSPECTIVES DES PREMIÈRES NATIONS

Le Bureau des perspectives des Premières nations (BPPN) du ministère de l'Éducation a été mis sur pied en septembre 2009 avec la création d'un poste de directeur et de coordonnateur de programme. Il offre un programme d'éducation et un service de soutien en temps et lieu aux élèves et aux enseignants des Premières nations dans le système d'éducation publique et les écoles de bande, le cas échéant. Le BPPN sert de liaison entre les ministères, les organisations des Premières nations, et les collectivités et écoles des Premières nations. Il offre un perfectionnement professionnel, l'accès aux services, du matériel documentaire et la gestion de programmes, selon les budgets et le cas.

Faits saillants :

- Maintien du cours de langue mi'kmaq en ligne de 11^e et de 12^e année.
- Prestation de perfectionnement professionnel et de ressources connexes aux écoles de bande dans les domaines du programme Trois de base au XXI^e siècle.
- Signature d'une entente d'amélioration relative aux frais de scolarité avec la Première nation de Burnt Church et d'une entente d'amélioration anglophone relative aux frais de scolarité avec la Première nation de Madawaska.
- Mise à l'essai du programme des langues autochtones MERL à l'intention des Mi'kmaq et des Malécites, en vertu du protocole d'entente conclu avec Microsoft.
- Fin de la 2^e année et début de la 3^e année de l'initiative de transition de la prématernelle à la maternelle; le programme est maintenant offert à 12 endroits au Nouveau-Brunswick.
- Participation à la présentation d'une proposition dans le cadre du Programme des partenariats en éducation d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) pour 2010-2011, de concert avec les partenaires, soit la First Nations Education Initiative Inc., le Conseil Mawiw des Premières nations et AINC.
- Expansion du comité des directeurs d'école de bande afin d'inclure les directeurs de l'éducation des Premières nations; rencontres régulières avec les directeurs d'école de bande.
- Reconvocation du comité provincial sur l'éducation des Autochtones.

- Poursuite des investissements accrus dans les programmes et services éducatifs offerts aux élèves des Premières nations dans le système d'écoles publiques.
- Partenariat avec l'Initiative d'éducation autochtone Martin pour mettre à l'essai des projets de jeunes entrepreneurs autochtones à la Bonar Law Memorial School à compter de septembre 2010.
- Fourniture de matériel technologique aux écoles de bande dans le but de combler la disparité en matière de ressources entre les écoles de bande et les écoles publiques.

DIVISION DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division des initiatives stratégiques est responsable des priorités ministérielles dans le secteur anglophone. Les directions suivantes font partie de cette division : Mesure et évaluation, Planification des améliorations, Apprentissage en ligne, métiers et technologie, et Services-conseils, cette dernière direction étant responsable des écoles communautaires, du Fonds d'innovation en apprentissage et des programmes à l'intention des élèves internationaux.

DIRECTION DE LA MESURE ET DE L'ÉVALUATION

Les responsabilités de la Direction de la mesure et de l'évaluation consistent à surveiller le rendement des élèves au moyen d'évaluations provinciales et de rendre compte publiquement des données découlant de ces évaluations à

grande échelle. L'objectif est de permettre au grand public, aux autres directions du gouvernement, aux écoles et aux districts de faire ressortir les pratiques fructueuses et d'isoler les domaines qui doivent être améliorés.

La Direction de la mesure et de l'évaluation est chargée de présenter les résultats des évaluations à grande échelle au ministre de l'Éducation. Les données et les renseignements tirés des évaluations provinciales, nationales et internationales menées à grande échelle servent à assurer la reddition de comptes au public et à améliorer les programmes et services.

Des ensembles de données globales et désagrégées sont fournis pour la province, le district, l'école et l'élève. Ces renseignements relatifs aux évaluations permettent aux décideurs à l'échelle de la salle de classe, du district et de la province de faire des choix éclairés pour améliorer le rendement de l'élève.

La Direction de la mesure et de l'évaluation est chargée des activités suivantes relativement aux évaluations provinciales à grande échelle : élaboration des tests; protocoles de sécurité; établissement des protocoles administratifs; établissement et surveillance des procédures afin que les élèves ayant des besoins spéciaux aient un accès équitable à l'évaluation et aux examens; désignation de méthodes de correction et de notation; présentation et divulgation des résultats.

Faits saillants :

- Présentation de 75 000 rapports de progrès à l'échelle de l'école à tous les parents.
- Présentation des rapports de progrès à l'échelle des districts et de la province à tous les districts scolaires.
- Administration de l'évaluation Simner pour tous les élèves de la maternelle à l'automne afin d'évaluer leur degré de préparation à l'entrée à l'école.
- Évaluation des 5 083 élèves de 2^e année (programme principal) en lecture et en écriture. Subdivision des résultats par trait d'écriture selon les normes du CAMEF pour la fin de la 2^e année.
- Évaluation des 5 389 élèves de 4^e année (anglais et immersion en français) en lecture et en écriture. Subdivision des résultats par trait d'écriture selon les normes du CAMEF pour la fin de la 4^e année.
- Administration d'évaluation des aptitudes en lecture et en écriture de plus de 5 790 élèves de la 7^e année.
- Examens provinciaux de fin d'année en mathématiques aux 11 672 élèves de 5^e et de 8^e année (anglais et immersion française). Subdivision des résultats par domaine selon le programme d'études en mathématiques.
- Évaluation des compétences linguistiques en anglais de 6 009 élèves de 9^e année.
- Réévaluation des compétences linguistiques en anglais de 2 423 élèves de la 10^e à la 12^e année.
- Réévaluation des compétences linguistiques en anglais des diplômés potentiels parmi les élèves de 12^e année.

- Évaluation provinciale en sciences (projet pilote) de 5 712 élèves de 6^e année.
- Évaluation des compétences linguistiques en français oral chez un échantillon aléatoire d'élèves de 10^e et de 12^e année inscrits à un cours de français (de base ou immersion), conformément à la Politique 309.
- Évaluation en littérature (lecture et écriture) de 1 682 élèves de 10^e année en immersion française.
- Évaluation en anglais langue seconde de plus de 700 élèves du Concord College of Sino-Canada (Beijing et Shenzhen).
- Élaboration d'un document sur les protocoles relatifs aux mesures d'adaptation et aux exemptions, qui décrit les pratiques d'inclusion appropriées lors des évaluations à grande échelle.
- Élaboration du mandat du Comité consultatif ministériel sur la mesure et l'évaluation, qui décrit les rôles et les responsabilités des membres du Comité, conformément à la *Loi sur l'éducation*.
- Élaboration d'un document sur les protocoles d'évaluation relatifs aux évaluations provinciales, qui réunit toutes les autres lignes directrices administratives et tous les formulaires de la Direction de la mesure et de l'évaluation.
- Description des objectifs et des stratégies du programme Trois de base au XXI^e siècle en matière de mesure et d'évaluation, aux fins du document de consultation.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION DES AMÉLIORATIONS

Le personnel de la planification des améliorations est responsable de l'harmonisation et de l'amélioration du système scolaire par l'entremise du service d'amélioration des écoles du Nouveau-Brunswick, de l'analyse des données primaires et secondaires pour les écoles, les districts et le Ministère, de l'évaluation des programmes et de l'élaboration de mécanismes de partage de données.

Faits saillants :

Recherche

- Appui aux décisions du Ministère par l'examen de la documentation et la coordination des contrats de recherche sur des questions clés, notamment la réforme de l'école secondaire, l'utilisation de la période d'enseignement, la comparaison des modèles d'examen des écoles de plusieurs provinces canadiennes et l'étude de cas d'une réduction de la taille des classes dans une école regroupant des élèves de la maternelle à la 2^e année.

Inclusion scolaire

- Collaboration à l'élaboration d'un modèle de prestation intégrée des services.
- Achèvement des consultations et de la définition de l'inclusion scolaire au Nouveau-Brunswick, approuvée par le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire et adoptée dans les deux secteurs du système d'éducation publique.

Perfectionnement professionnel du personnel enseignant

- Coordination de la décentralisation du Programme d'insertion professionnelle des enseignants novices.
- Contribution en tant que ressource au Programme de développement du leadership.
- Appui au Comité directeur du perfectionnement professionnel par l'entremise de la coordination et de la fourniture de données.
- Contribution à l'élaboration de normes provinciales relatives aux enseignants et au leadership.

Amélioration des écoles

- Poursuite de l'élaboration et de la mise à l'essai d'un document sur les normes et les meilleures pratiques relatives à l'amélioration des écoles (document « Look-For »), qui servira de point de départ pour l'établissement d'autres normes et les processus d'évaluation dans le secteur.
- Mise au point du modèle du service d'amélioration scolaire du Nouveau-Brunswick.

Planification et analyse des données

- Révision du modèle de rapport et du contenu des sondages réalisés auprès des élèves, des enseignants et des parents, afin de les rendre conformes au document sur les normes et les meilleures pratiques, et présentation à chacune des écoles publiques des résultats du sondage mené auprès des enseignants, des élèves (de la 4^e à la 12^e année) et des parents de ces élèves (plus de 140 000 questionnaires).

- Fourniture de données pour la préparation du rapport concernant le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE).
- Analyse des données relatives au programme pilote de français intensif.
- Coordination et aide en ce qui a trait à la collecte des données et aux besoins en matière d'analyse des autres directions du Ministère.
- Appui à la planification à l'échelle du district et du Ministère en fournissant des données sous diverses formes pour répondre aux demandes spéciales.
- Achèvement de la première phase d'un système de manipulation et de communication des données afin de fournir aux districts et aux écoles les résultats des sondages de perception.
- Présentation aux districts scolaires d'une analyse des principales données cibles du rapport *Les enfants au premier plan* à l'échelle de l'école.
- Poursuite de l'élaboration du processus, des ressources documentaires et de l'analyse des données visant à appuyer les réunions annuelles au cours desquelles les districts scolaires rendent des comptes au sous-ministre.

Soutien ministériel

- Direction de l'équipe de projet du secteur anglophone chargée de l'acquisition d'un nouveau système provincial d'information sur les élèves.

- Coordination de l'élaboration des normes de données et des exigences relatives au système dans le cas des plans d'adaptation scolaire, des bulletins scolaires et des relevés de notes.
- Coordination des contributions du secteur anglophone à l'Initiative de réduction de la pauvreté et représentation au sein du comité pour la réduction de la pauvreté.

DIRECTION DE L'APPRENTISSAGE EN LIGNE, DES MÉTIERS ET DE LA TECHNOLOGIE

Les spécialistes de l'apprentissage en ligne voient à ce que les technologies de l'information et des communications soient utilisées de manière efficace, afin de favoriser l'apprentissage et d'élargir la gamme et la disponibilité des cours offerts aux élèves. Les partenariats internationaux renforcent le programme d'apprentissage en ligne, car ils fournissent aux élèves et au personnel enseignant l'occasion d'apprendre dans un environnement mondial.

Faits saillants :

- Présentation de 51 cours en ligne, notamment des cours d'anglais, de sciences, de mathématiques, de sciences humaines, de beaux-arts, de métiers spécialisés et de technologie, y compris deux cours d'espagnol et un cours de langue mi'kmaq.
- Lancement du projet d'apprentissage Trois de base au XXI^e siècle visant la mise à jour de l'enseignement public afin de répondre aux objectifs propres au XXI^e siècle, par suite de la formation d'un comité consultatif et de plusieurs activités de consultation.
- Achèvement d'un projet de recherche sur les écoles modèles, visant à faire l'essai et l'évaluation de meilleures méthodes d'enseignement et pratiques de leadership, et à mettre au point un modèle reproductible de gestion du changement en le fusionnant avec le nouveau projet d'apprentissage Trois de base au XXI^e siècle.
- Élaboration d'un document de conception et d'un protocole d'entente dans le cadre d'un partenariat avec l'ITI-CNRC portant sur la fourniture de services de recherche-développement en matière de technologies d'apprentissage avancées, la création d'un réseau d'apprentissage réparti et l'établissement d'un programme de mentorat virtuel.
- Début de la préparation du déploiement de la technologie et prestation du perfectionnement professionnel dans les 30 écoles qui l'adoptent tôt (accès à netbook : 1:1 et 1:6).
- Offre aux enseignants des possibilités de perfectionnement professionnel concernant l'intégration efficace des technologies en classe, l'apprentissage par projet et l'apprentissage par projet collectif.
- Fourniture aux élèves de l'accès au portail dans toutes les écoles anglophones.
- Enrichissement de la banque d'images, qui compte maintenant un total de 17 000 images libres de droits d'auteur.
- Appui soutenu au 11 mentors en technologie dans les districts scolaires, qui ont apporté aux

- enseignants un soutien régulier axé sur l'école.
- Avec l'appui des mentors en technologie des districts et de Dialogue Nouveau-Brunswick, facilitation de la participation de 58 enseignants à des projets culturels numériques mettant à contribution des enseignants et des élèves des deux secteurs de langue officielle.
 - Participation à titre d'animateur canadien au « Global Teenage Project », un projet coopératif en ligne à l'échelle mondiale entre adolescents, coordonné par l'IICD, une fondation sans but lucratif établie aux Pays-Bas. Vingt-huit classes du Nouveau-Brunswick ont participé à plusieurs projets internationaux.
 - Appui au projet d'utilisation à distance d'un télescope, fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Éducation et la Charles Sturt University d'Australie.
 - Accès accru aux ressources numériques à l'intention des enseignants et des élèves, grâce à l'achat de l'accès à « World Book Online » et aux vidéos de l'Office national du film.
 - Signature d'un protocole sur les crédits doubles, qui définit les modalités et les conditions applicables aux cours dont les crédits sont reconnus à l'école secondaire et au New Brunswick Community College. Ces cours comprennent les suivants : technologies de l'information 120, communications d'entreprise 110, transformation des métaux 120, organisation et gestion de l'entreprise 120 et sciences informatiques 120.
 - Maintien de l'appui à l'apprentissage « n'importe où, n'importe quand » dans les cours de mécanique automobile par l'utilisation améliorée de CDX Global (ressource virtuelle). Élargissement des applications transversales afin de permettre l'utilisation du logiciel CDX dans le but de fournir un contenu pertinent pour l'apprentissage de la littératie.
 - Élaboration de stratégies pour offrir aux élèves en physique un programme d'études intégré et engageant en matière d'approches innovatrices de la résolution des problèmes.
 - Création de stations météorologiques répondant aux besoins du programme d'études en sciences de la 10^e année.
 - Collaboration avec les conseils sectoriels fédéraux pour assurer que les résultats dans les programmes d'études des métiers spécialisés et de la technologie sont conformes à l'évolution des normes en milieu de travail.
 - Mise en œuvre du programme Focus sur les technologies de l'information (FTI) du conseil sectoriel fédéral dans cinq écoles secondaires. Collaboration avec plusieurs partenaires de l'industrie afin de déterminer l'ensemble des compétences requises pour avoir accès aux stages et au travail en apprentissage.
 - Augmentation du nombre d'élèves participant au concours provincial de compétences.

DIRECTION DES SERVICES- CONSEILS

La Direction des services-conseils est responsable du Fonds d'innovation en apprentissage (FIA) découlant du projet Trois de base au XXI^e siècle, dont le but est d'investir dans des projets innovateurs qui sont dirigés par des enseignants et des équipes scolaires, et qu'il sera possible de reproduire ailleurs pour améliorer le rendement des élèves.

La Direction est également responsable du Programme des écoles communautaires dans le cadre du projet Trois de base au XXI^e siècle, qui encourage les collectivités et les intervenants à établir des partenariats pour améliorer les écoles en les transformant en centres d'apprentissage communautaires. Elle s'occupe aussi des programmes s'adressant aux élèves internationaux.

Faits saillants :

- Achèvement réussi de la phase 3 du Fonds d'innovation en apprentissage découlant du projet Trois de base au XXI^e siècle et lancement de la phase 4 du processus de demande. Pendant la phase 3, qui correspondait à la troisième année du programme, un peu plus d'un million de dollars ont été accordés à 110 projets. Pendant la phase 4, il a été décidé que les districts scolaires feraient des recommandations au Ministère concernant les projets qui devraient être financés. Cela représente un changement par rapport aux trois premières années du programme, au cours desquelles les équipes de coordination du district faisaient des

recommandations concernant les projets à financer. La phase 4 du Fonds d'innovation en apprentissage découlant du projet Trois de base au XXI^e siècle s'est aussi traduite par un financement accru accordé au personnel enseignant souhaitant reproduire des projets qui ont été approuvés, financés et mis en œuvre.

- Légère augmentation du nombre d'élèves dans les écoles de Chine.
- Mise au point des ententes conclues avec AKD International Inc. pour ouvrir une nouvelle école en Chine. Un protocole d'entente a été signé avec la ville de Wuhu, dans la province d'Anhui, en vue d'ouvrir un nouveau Concord College en septembre 2010, où le programme d'études du Nouveau-Brunswick serait enseigné à des élèves chinois du secondaire.
- Accroissement des efforts de recrutement en Colombie et au Brésil. Les deux gouvernements ont indiqué que des élèves de leur pays fréquenteront les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick de même que les écoles de la 6^e à la 8^e année pendant l'année scolaire 2010-2011.
- Début de l'examen de la possibilité d'ouvrir une nouvelle école extraterritoriale au Bangladesh. Les réunions préliminaires laissent entrevoir la formation d'un partenariat visant à ouvrir une école à Dhaka en septembre 2010.

BUREAU D'EXCELLENCE DES ÉDUCATEURS

Le Bureau d'excellence des éducateurs, créé en 2008, est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie de perfectionnement professionnel, et de la formation des enseignants du ministère de l'Éducation (secteur anglophone). Le Bureau collabore avec les districts scolaires, les universités, les établissements des secteurs privé et public, les associations d'enseignants, le personnel de la Division des programmes et des services pédagogiques et d'autres directions du ministère de l'Éducation, afin d'assurer un leadership et une orientation ciblée dans le but d'accroître l'excellence des éducateurs.

Le Bureau coordonne le Comité directeur du perfectionnement professionnel provincial, qui assure un leadership, une direction et une surveillance fiduciaire dans toutes les activités de formation et de perfectionnement professionnel des enseignants du secteur anglophone.

Le Bureau d'excellence des éducateurs représente le ministère de l'Éducation relativement aux initiatives entre la New Brunswick Teachers' Association (NBTA) et le Ministère, notamment le Comité des congés d'études, les subventions à l'amélioration de l'éducation et la collaboration avec les présidences du perfectionnement professionnel. Il est aussi responsable du Comité consultatif du ministre sur les normes d'exercice et l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement, et il est membre du Comité consultatif du ministre sur la

reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant. Le Bureau d'excellence des éducateurs a assumé la responsabilité de l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick et du programme de formation pour l'avancement des compétences en leadership.

Faits saillants :

- Démarche de coordination entre les représentants des districts scolaires anglophones, la NBTA et le Ministère dans le but de renforcer la capacité des enseignants et des dirigeants du Nouveau-Brunswick. Pour la première fois, un processus d'élaboration de rapports des districts sur le perfectionnement professionnel a été mis en œuvre; son financement futur dépendra de l'examen et de l'approbation coordonnés par le Bureau d'excellence des éducateurs.
- Élaboration et mise au point des normes de pratique du XXI^e siècle applicables aux enseignants novices du Nouveau-Brunswick, de concert avec le Comité consultatif du ministre sur les normes d'exercice et l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement.
- Rédaction de nouvelles ententes relatives au baccalauréat en éducation avec University of New Brunswick, St. Thomas University et Crandall University.
- Fourniture d'une orientation, d'un soutien et d'une cohésion collaborative à l'Institut de leadership éducationnel du Nouveau-Brunswick. À la suite d'entrevues, 12 personnes des districts scolaires anglophones ont été choisies pour

participer au programme de formation pour l'avancement des compétences en leadership de l'Institut; elles se joignent à 18 autres personnes qui sont en deuxième année du programme.

- Coordination permettant d'offrir à 800 enseignants la possibilité de participer à une séance d'étude intensive sur l'évaluation des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) à Saint John et aux dirigeants de tous les districts et écoles la possibilité de participer au sommet découlant du projet Trois de base au XXI^e siècle à St. Andrews.
- Aide relative à l'avancement des travaux du réseau de développement du leadership et de la Direction de la certification des maîtres.

DIRECTION DE LA CERTIFICATION DES MAÎTRES

La Direction de la certification des maîtres évalue toutes les demandes de reconnaissance des titres de compétence des enseignants des secteurs anglophone et francophone du système d'écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Cela inclut celles reçues en personne ou par courrier de l'extérieur de la province ou du pays.

Parmi ses autres fonctions et responsabilités, on trouve la délivrance des permis locaux et des certificats d'aptitude à la direction d'école; l'évaluation de l'expérience en vue de déterminer le traitement; l'approbation de cours universitaires à des fins de perfectionnement professionnel; la

liaison avec les universités de la province, la New Brunswick Teachers' Association (NBTA), l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) et les districts; ainsi que la vérification du respect des dispositions de la *Loi sur l'éducation*, des règlements, des politiques, de la convention collective en matière de certification des enseignants et de l'entente sur la mobilité du personnel enseignant.

La Direction participe à l'étude et à la mise en œuvre des changements aux règlements relatifs à la certification des enseignants, participe au Comité consultatif du ministre sur la reconnaissance des titres de compétence du personnel enseignant, au Comité directeur provincial du perfectionnement professionnel, au Comité consultatif du ministre sur l'agrément des programmes de formation initiale en enseignement et au Comité de coordination sur la formation des enseignants, prépare des notes de synthèse pour le comité de gestion et recommande au ministre la suspension ou la révocation de certificats d'enseignants.

Faits saillants :

- Attribution de 1 247 certificats, nouveaux, renouvelés et révisés :

Certificat 4.....2
Rapport hommes-femmes :2/0

Certificat 5.....745
Rapport hommes-femmes : .185/560

Certificat 6.....229

Rapport hommes-femmes : ..43/186

Certificat provisoire 493

Rapport hommes-femmes : ...20/73

Certificat provisoire 5150

Rapport hommes-femmes : ...52/98

Certificat provisoire 628

Rapport hommes-femmes : ..12/16

- Délivrance de 44 certificats d'aptitude à la direction d'école, dont 22 à des hommes et 22 à des femmes.
- Révocation de quatre certificats d'enseignants par le ministre de l'Éducation.
- Présentation d'exposés aux étudiants universitaires terminant des programmes de formation initiale en enseignement au Nouveau-Brunswick afin d'expliquer les exigences de la certification des maîtres.

DIVISION DES POLITIQUES ET DE LA PLANIFICATION

La Division des politiques et de la planification est composée de deux directions : Politiques et affaires législatives; Gestion et analyse des données ministérielles. La Division voit à l'élaboration et à l'analyse des politiques et à la prestation de conseils en la matière, aux propositions législatives, aux questions de gouvernance, à la coordination et au soutien législatifs, à la planification ministérielle et stratégique, à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur le droit à l'information* et de la *Loi*

sur les divulgations faites dans l'intérêt public, au respect des droits d'auteur, aux données statistiques, à la collecte des données, à la gestion des projets, aux sondages, aux outils de reddition de comptes et aux indicateurs de rendement.

DIRECTION DES POLITIQUES ET DES AFFAIRES LÉGISLATIVES

La Direction des politiques et des affaires législatives gère le cadre législatif et politique du Ministère en élaborant de nouvelles politiques et propositions législatives, en interprétant pour les districts scolaires les politiques et les lois et en fournissant des conseils stratégiques. De plus, la Direction surveille et répond aux questions de gouvernance des écoles publiques, administre la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur le droit à l'information*, et s'occupe des questions de droits d'auteur liées à l'éducation. La Direction établit le plan stratégique du Ministère, s'assure que les plans du Ministère sont mis en œuvre de façon stratégique et efficace, et fournit des rapports sur les initiatives ministérielles et sur les progrès à l'égard des buts et des cibles annoncés publiquement. La Direction veille à ce que le ministre et les sous-ministres soient préparés pour les travaux de l'Assemblée législative et ses comités, et à ce que le Ministère ait une approche globale et coordonnée des relations intergouvernementales et interministérielles.

Faits saillants :

Élaboration des politiques

- Révision de la Politique 309 - *Programmes de français langue seconde*. La politique a été révisée pour tenir compte des changements apportés aux programmes de français langue seconde. D'autres changements ont été amorcés afin de tenir compte de la modification des titres de programme et d'apporter quelques précisions relativement à la compétence et aux évaluations.
- Publication de la Politique 804 - *Inscription des élèves* afin de normaliser le processus d'inscription des élèves dans toute la province dans le but de faciliter la mise en œuvre du système provincial d'inscription des élèves. Le permis d'entrée à l'école a aussi fait l'objet d'une révision.
- Révision de la Politique 703 - *Milieu propice à l'apprentissage et au travail* en collaboration avec la New Brunswick Teachers' Association, l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick, la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire et le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. La politique a été révisée pour faire mention de la cyberintimidation et améliorer les sections portant sur le harcèlement et l'intimidation. Elle contient maintenant des lignes directrices relatives au *Code de vie des élèves du Nouveau-Brunswick*, de même qu'une section sur la résolution de conflits.
- Révision de la Politique 409 - *Planification pluriannuelle de l'infrastructure scolaire* (anciennement *Fermeture des écoles*). Cette politique définit le processus de planification stratégique et à long terme de l'infrastructure dans le système d'éducation publique, ainsi que l'étude de la viabilité d'une école et de la réorganisation des niveaux scolaires. Cette politique inclut maintenant des normes pour le choix du nom des écoles publiques (anciennement la Politique 401 - *Choix du nom des écoles publiques*).
- Élaboration de l'ébauche d'une politique visant à appuyer le Programme des écoles communautaires de chaque secteur linguistique et début des consultations à cet égard.
- Ébauche d'un énoncé ministériel sur les petites écoles et les écoles rurales, dans le but de définir la vision du gouvernement et les mesures de soutien destinées à ces écoles.
- Mise à l'essai de la nouvelle politique sur les milieux d'apprentissage bilingues dans 35 écoles des neuf districts scolaires anglophones.
- Début de la révision de la Politique 512 - *Véhicules servant aux activités parascolaires* et de la Politique 513 - *Transport à destination et en provenance des lieux d'une activité parascolaire tenue ailleurs qu'à l'école*, pour donner suite aux recommandations de l'enquête du coroner.
- Amorces des travaux visant à tirer au clair les questions relatives à la responsabilité et au transport dans le cadre de la Politique 307 - *Stages de formation pratique*.

- Amorce de l'élaboration de la Politique 712 sur les perquisitions et les saisies.
- Consultation des directions générales et du personnel pertinent des districts sur la révision et l'élaboration de toute politique.
- Soutien continu à la Politique 711 - *Nutrition et amélioration de l'alimentation en milieu scolaire*.

Projets ministériels

- Préparation de mémoires au Cabinet sur divers sujets.
- Présentation des commentaires du ministère de l'Éducation concernant divers projets et plans touchant l'ensemble du gouvernement.
- Coordination et suivi trimestriel des mesures du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Coordination et suivi des mesures visant à respecter les engagements du gouvernement et présentation des rapports trimestriels au Bureau du Conseil exécutif.
- Coordination de la production du rapport annuel 2008-2009 du ministère de l'Éducation.
- Publication d'un rapport de reddition de comptes sur les cibles du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*. Le rapport est conçu pour donner aux parents et au grand public un portrait complet de la position du système d'éducation par rapport aux indicateurs clés.
- Coprésidence du groupe de travail sur les cibles et les rapports (GTCR), de concert avec la Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles. Rencontres avec les représentants du GTCR afin de mettre au point les mécanismes de collecte de données permettant de

rendre compte des 23 cibles contenues dans le plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.

- Fourniture de données et d'information pour appuyer le plan de réduction de la pauvreté, mis en œuvre sous la direction du ministère du Développement social.
- Coordination et direction de la participation du gouvernement à la Stratégie jeunesse provinciale, y compris la création d'un comité interministériel.

Législation

- Fourniture d'un appui d'ordre juridique concernant la *Loi sur l'éducation* et prestation de conseils aux districts scolaires.
- Promotion et défense des préoccupations du Ministère concernant la *Loi sur les droits de la personne* dans le cadre des soumissions provinciales, en élaborant des contributions ministérielles sur des questions comme la religion et la loi, la discrimination à l'égard des femmes, les droits des enfants, les personnes handicapées, les droits sociaux et culturels et les questions autochtones.
- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*.
- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en vertu de la *Loi sur le droit à l'information* en répondant à 24 demandes de documents, soit une augmentation par rapport à 19 en 2008-2009.
- Exercice des responsabilités qui incombent au Ministère en matière de protection des renseignements personnels en vertu de la *Loi sur la*

protection des renseignements personnels.

- Modifications apportées au *Règlement du Nouveau-Brunswick 97-150* de la *Loi sur l'éducation* concernant les droits de scolarité annuels des élèves internationaux ainsi que les frais d'administration et les droits d'orientation obligatoires nouvellement ajoutés.

Activité législative

- Contribution à la préparation adéquate du ministre pour les débats à l'Assemblée législative, en coordonnant le soutien ministériel et en tenant des réunions hebdomadaires avec le personnel des communications et le chef de cabinet du ministre.
- Prise de dispositions pour s'assurer que le Ministère assume toutes ses responsabilités législatives en répondant à trois motions de dépôt et à plusieurs pétitions.
- Préparation de documents d'information concernant le travail entrepris par la Division des politiques et de la planification en vue de la session de l'Assemblée législative, y compris les présentations du Ministère devant des comités de l'Assemblée législative en plus des entrevues avec les médias et des communiqués.

Conseils d'éducation de district (CED)

- Prestation aux CED de conseils portant sur la gouvernance et l'interprétation des lois.
- Consultations auprès des CED afin d'obtenir leurs points de vue sur les politiques provinciales.

- Coordination de la nomination d'élèves au sein des CED, production de documents et d'information et organisation de leur distribution aux élèves, aux parents, aux CED et aux écoles.
- Prestation continue de conseils et de soutien aux CED concernant la participation des élèves.

Comités

- Prestation de l'expertise du personnel à divers comités directeurs et groupes de travail interministériels, y compris le Comité ministériel sur l'inclusion scolaire et le Groupe d'étude sur le secteur communautaire sans but lucratif, et dans divers domaines, notamment le plan de réduction de la pauvreté *Assemblons les pièces ensemble*, la réduction des formalités administratives, le sommet sur les compétences, la transformation des ressources humaines, l'écart salarial, les femmes et les filles à risque et le Comité de coordination de la recherche sur les langues officielles.
- Participation d'employés de la Direction à des comités nationaux, dont le Comité de gestion stratégique, créé conjointement par le Conseil des ministres de l'Éducation Canada (CMEC) et Statistique Canada, le groupe de travail du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et le Comité de direction du Consortium du droit d'auteur du CMEC.

Activités fédérales-provinciales

- Prise de dispositions pour s'assurer que la promotion des intérêts du Nouveau-Brunswick en matière d'éducation se fasse à l'échelle régionale, nationale et internationale,

en assurant la liaison avec le CMEC et le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF).

DIRECTION DE LA GESTION ET DE L'ANALYSE DES DONNÉES MINISTÉRIELLES

La Direction de la gestion et de l'analyse des données ministérielles s'assure que le ministre et les sous-ministres ont accès, en temps voulu, à des données exactes sur les élèves et les employés et peuvent ainsi prendre des décisions éclairées. Pour y arriver, elle met en place des systèmes informatiques et des bases de données électroniques appropriés, établit et met à jour des normes et des indicateurs de rendement clés, élabore et utilise les outils de collecte de données, et établit et produit des rapports et autres outils pour la reddition de comptes.

La Direction fournit aussi des données statistiques sur différents aspects du système d'éducation publique du Nouveau-Brunswick, notamment l'inscription des élèves, le rapport élèves-personnel éducatif, les inscriptions aux cours de niveau secondaire, les inscriptions à l'enseignement à domicile et dans une école indépendante, les ETP et l'absentéisme chez le personnel de la Partie II, les inscriptions chez les Premières nations, les prévisions, le français langue seconde, le nombre de classes et leur taille, le taux d'obtention du diplôme et les tendances à cet égard, les abandons, les ratios, etc. Elle vérifie également les données brutes, puis prépare les chiffres officiels, qui sont diffusés à l'interne et à l'externe.

La Direction participe à des projets interprovinciaux de statistiques, afin de mettre au point des indicateurs pertinents et d'actualité. Elle participe également à d'autres projets afin d'améliorer la fiabilité et l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données.

La Direction travaille étroitement avec la Direction des politiques et des affaires législatives de la Division des politiques et de la planification pour s'assurer que les données appuient et éclairent l'élaboration des politiques.

Faits saillants :

Production de données

- Prestation d'un appui aux chercheurs de la province et de l'extérieur en répondant à diverses demandes de données, notamment à celles de l'Atlantic Institute for Market Studies (AIMS), des élèves, des écoles publiques et des étudiants des établissements postsecondaires, de Canadian Parents for French, de l'Organisation internationale de la Francophonie et de Statistique Canada.
- Administration pour la quatrième fois d'un sondage auprès de 30 % des élèves de 12^e année des écoles de la province. Le troisième rapport a été publié en septembre 2009.
- Production de rapports sur l'absentéisme, l'abandon scolaire, le profil de l'éducation et le sondage auprès des finissants, ainsi que du répertoire des écoles et des statistiques sommaires.
- Préparation et distribution d'environ 8 000 diplômes de la province et de près de 500 diplômes pour les

écoles internationales du Nouveau-Brunswick.

- Réponse à environ 425 demandes de données (internes et externes).
- Révision des normes actuelles en matière de données et élaboration de plusieurs nouvelles normes concernant l'assiduité, les comptes relatifs aux élèves, les dossiers des élèves, les transferts d'élèves, les renseignements médicaux, l'inscription des élèves et ainsi de suite, en vue du passage à un nouveau système d'information sur les élèves.
- Mise à l'essai d'un nouveau formulaire électronique permettant d'établir les dossiers du personnel enseignant; le formulaire a été rempli par tout le personnel enseignant de la province.
- Coprésidence du groupe de travail sur les cibles et les rapports (GTCR), en collaboration avec la Direction des politiques et des affaires législatives. Rencontres avec les représentants du GTCR afin de mettre au point les mécanismes de collecte de données permettant de rendre compte des 23 cibles contenues dans le plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Création du rôle d'agent d'information sur les élèves au sein de la Direction pour faire en sorte que les données entrées dans le système d'information sur les élèves soient le plus exact possible et que toute incohérence soit corrigée le plus rapidement possible.

DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

La Division de l'administration et des finances est chargée de fournir des services de soutien efficaces dans les secteurs suivants : ressources humaines, services de soutien informatique, finances et services, installations éducatives et services de transport scolaire. Elle offre ces services aux secteurs anglophone et francophone (de la maternelle à la 12^e année), aussi bien au bureau central que dans les districts. La Division offre également des services de soutien au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SERVICES

La Direction des finances et des services comprend les sections suivantes : Budget et comptabilité, Services financiers des districts, Services de paie des districts et Services administratifs. Elle s'occupe de l'efficacité des contrôles internes, de la budgétisation, de la comptabilité, des rapports financiers sur les activités des districts scolaires et des services généraux liés au travail de bureau et au soutien administratif.

Elle préconise l'obligation de rendre compte et souscrit pleinement à l'amélioration continue de la gestion des ressources de soutien financier et administratif.

Faits saillants :

- Préparation du budget principal des dépenses pour le ministère de l'Éducation et le ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Prestation de services de comptabilité et de consultation financière en vue d'assurer une utilisation efficace des ressources financières, ce qui comprend la préparation de l'information financière et des documents à l'appui pour les comptes publics et le budget principal des dépenses.
- Gestion et exploitation du système de paie des districts scolaires, ce qui consiste à verser les paies à la quinzaine à 15 000 employés et à préparer 22 000 formulaires T4 annuellement.
- Achèvement des améliorations au système de traitement de la paie Genesys pour les districts scolaires, y compris l'élimination des rapports de paie sur papier.
- Élaboration des politiques, des modalités et des pratiques nécessaires à une saine gestion financière. Cela comprend la restructuration des rapports financiers des secteurs des services éducatifs pour respecter les exigences en matière de reddition de comptes associées aux mesures du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*.
- Traitement de demandes de renseignements de nature financière et statistique, formulées par des intervenants.
- Coordination de l'achat des biens et services conformément à la *Loi sur les achats publics*.
- Prestation de services généraux de soutien administratif relativement

aux installations du bureau central, à la gestion des dossiers et aux services de réception.

- En collaboration avec les districts scolaires et le Bureau du contrôleur, détermination des exigences en matière de comptabilité et de reddition de comptes concernant les fonds recueillis par les écoles.
- Mise en œuvre du système i-Expense permettant la réclamation en ligne des frais de voyage, à l'intention du bureau central du ministère de l'Éducation et du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.
- Mise en œuvre du service de cartes d'achat mis à jour, introduit par le Bureau du contrôleur.
- Organisation et prestation de séances de formation concernant la *Loi sur les achats publics* à l'intention du personnel du bureau central du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

DIRECTION DES INSTALLATIONS ÉDUCATIVES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

La Direction des installations éducatives et du transport scolaire offre une orientation et un soutien aux districts pour la planification et la gestion des installations éducatives et du transport scolaire. Son but est de créer un environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire, et d'assurer la sécurité et l'efficacité du transport scolaire.

Faits saillants :

- Préparation de la documentation à l'appui du budget des projets

- majeurs de construction et des projets d'amélioration pour l'année financière 2010-2011.
- Coordination de l'achèvement des projets majeurs de construction et des projets d'amélioration, en consultation avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires.
 - Amorce ou achèvement de la planification et de la conception de trois écoles : Andover Elementary School, Doaktown Consolidated et École régionale de Restigouche-Est.
 - Achèvement de la construction de trois grands projets d'immobilisations : Bayside Middle School (phase 2), École Sainte-Thérèse (phase 1) et École Clément-Cormier (phase 3).
 - Début ou poursuite des travaux de construction à la Minto Memorial High School, à la Central New Brunswick Academy et à l'École Sainte-Thérèse (phase 2).
 - Sélection d'un promoteur et mise au point du contrat relatif à la construction d'écoles en partenariat public-privé (PPP) à Rexton et dans Moncton-Nord.
 - Achèvement des tests et de la documentation de la phase 2 portant sur le gaz radon (21 écoles), en collaboration avec le ministère de la Santé. Lancement des tests de la phase 3 (20 écoles).
 - Fin des mesures correctives concernant le radon dans cinq écoles (Terre-des-Jeunes, Sugarloaf, Saint-Paul, Bath, La Rivière); achèvement de la planification des mesures correctives qui seront apportées dans 21 écoles au cours de l'été de 2010.
 - Amorce de la recherche et de la consultation concernant un nouveau processus de gestion des biens.
 - Participation à l'élaboration d'un concept d'atelier industriel mobile.
 - Maintien d'une base de données sur le calendrier annuel et le suivi des analyses provinciales de l'eau potable, conformément à la *Loi sur l'assainissement de l'eau*, pour chaque école dotée d'un puits artésien.
 - Maintien d'une base de données pour assurer un suivi des ordres du prévôt des incendies et des travaux réalisés par les districts scolaires.
 - Appui aux districts scolaires relativement au système de gestion des installations éducatives (système MPC).
 - Rédaction de l'ébauche d'un guide de planification des installations éducatives dans les deux langues officielles aux fins d'approbation.
 - Élaboration et coordination des plans d'urgence du Ministère relativement à la grippe A (H1N1).
 - Formation des nouveaux conducteurs d'autobus scolaires et aide aux districts scolaires relativement à la prestation du cours de recyclage annuel des conducteurs.
 - Prestation du programme de formation initiale en conduite d'autobus à 159 personnes.
 - Achat de 86 nouveaux autobus scolaires.
 - Mise à jour des données sommaires et suivi des inspections effectuées sur les autobus scolaires par la Direction de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère de la Sécurité publique.
 - Réponse aux demandes de renseignements généraux

concernant l'interprétation des politiques et règlements relatifs aux installations et à la gestion du transport scolaire.

- Coordination de la mise en œuvre des politiques sur les déplacements lors des activités parascolaires, de concert avec les districts scolaires et le ministère des Transports.
- Collaboration avec le ministère des Transports pour configurer les pneus d'hiver des autobus multifonctions de 20 passagers.
- Collaboration avec le ministère des Transports et les districts scolaires afin de transférer les autobus multifonctions existants au parc provincial de véhicules.
- Établissement des spécifications relatives à l'achat de nouveaux autobus multifonctions.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des ressources humaines élabore et appuie les politiques, les programmes et les pratiques en matière de ressources humaines et en fait la promotion, dans le but d'établir, au sein du milieu de travail, une culture axée sur la convivialité, le soutien et l'engagement à atteindre une norme d'excellence en éducation et dans tous les aspects de la prestation des services.

La Direction est chargée d'offrir des services exhaustifs en matière de ressources humaines, y compris de nouvelles initiatives stratégiques, aux cadres supérieurs du ministère de l'Éducation, au personnel du bureau central, aux représentants du système

scolaire public et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

Faits saillants :

Comité sur la santé et le mieux-être de Place 2000

- Poursuite des activités visant à favoriser et à améliorer la santé et le mieux-être des employés.
- Organisation d'activités pour reconnaître l'engagement des employés, telles les activités de reconnaissance des employés au printemps et à l'automne et la séance portes ouvertes du temps des Fêtes.
- Organisation de plusieurs activités destinées à sensibiliser et à faire participer l'ensemble du personnel, notamment les séances d'information du midi offertes tous les mois, la journée d'activités hivernales en famille, la clinique de vaccination contre la grippe, les activités célébrant Pâques et l'Halloween et le programme de « pilates » offert sur place.
- Appui à l'adoption d'un mode de vie sain chez les employés en leur fournissant un soutien continu et en améliorant les installations de la salle et du salon du mieux-être.
- La Fondation des maladies du cœur a souligné les efforts du Comité relativement aux programmes de mieux-être en milieu de travail, en lui remettant le prix or 2009 de la campagne *Le mieux-être à cœur*.

Comité d'hygiène et de sécurité

- Formulation de recommandations sur les politiques, les procédures et les codes de pratique qui assurent la sécurité des employés.

- Fourniture d'un cadre pour aider les gestionnaires à voir à ce que les nouveaux employés reçoivent une orientation relative à la sécurité et aux compétences de base.
- Poursuite des réunions mensuelles du Comité et réalisation d'inspections du milieu de travail afin de continuer à promouvoir et à assurer l'hygiène et la sécurité des employés.
- Mise en œuvre d'une nouvelle initiative d'inspection en milieu de travail, qui est conforme aux modifications à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, afin de promouvoir la sensibilisation aux questions d'hygiène et de sécurité en milieu de travail.
- Représentation du ministère de l'Éducation et du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport au sein du comité consultatif interministériel d'hygiène et de sécurité.
- Rôle intégral au sein du comité de planification en cas de pandémie.

Section des services de la Partie I

- Embauche d'environ 113 employés occasionnels dans le cadre du programme Stage d'emploi étudiant pour demain (SEED), du Projet d'emploi prioritaire (PEP) et des autres programmes connexes.
- Prestation du programme d'aide aux employés et à leur famille, formation en langue seconde et orientation de nouveaux employés.
- Traitement des demandes de renseignements et des plaintes en matière de langues officielles – le commissaire aux langues officielles n'a pas reçu de plaintes visant le ministère de l'Éducation au cours de la dernière année.

- Poursuite des travaux en matière d'établissement des compétences de base.
- Coordination des profils linguistiques.
- Réponse à une plainte de harcèlement en milieu de travail.
- Tenue de plus de 30 concours et traitement de huit demandes de classification ou de reclassification.

Section des initiatives stratégiques

- Participation à la mise en œuvre du plan d'action fondé sur les résultats du sondage mené auprès des employés de la fonction publique.
- Poursuite des travaux relatifs à l'élaboration d'un plan de relève pour le Ministère, qui comprend la désignation des postes essentiels.
- Poursuite de la participation à l'établissement des compétences de base, l'accent étant mis initialement sur les postes de l'échelle salariale 6 et plus. Une fois les compétences établies pour cette catégorie, les compétences de base pour tous les autres postes seront déterminées.
- Poursuite du travail lié à l'établissement et à la classification des nouveaux postes au sein des districts scolaires.

Section des services de la Partie II

- Rôle de premier plan dans le processus de négociation, de conciliation et de désignation des services essentiels entre le Conseil de gestion et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 2745, concernant les questions d'ordre opérationnel touchant le Ministère et les districts scolaires.
- Rôle de premier plan dans le processus de négociation entre le

Conseil de gestion et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section locale 1253, concernant les questions d'ordre opérationnel touchant le Ministère et les districts scolaires.

- Consultations relatives à quatre plaintes en matière des droits de la personne.
- Placement de plus de 170 aides dans les salles de classe de maternelle comptant plus de 21 élèves.
- Traitement de 125 griefs; résolution de plusieurs plaintes avant le dépôt d'un grief grâce à la médiation; soumission de sept griefs à l'arbitrage.
- Participation à un comité mixte avec la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick (FENB) concernant la charge de travail des enseignants et la répartition des enseignants.
- Traitement de 40 plaintes relatives à la Politique 701, de 10 plaintes de harcèlement en milieu de travail et de huit poursuites possibles au civil.
- Prestation de services de relations de travail aux 14 districts scolaires de la province. Ces services comprenaient l'interprétation des quatre conventions collectives et des politiques relatives au personnel non syndiqué, ainsi que l'aide relative aux griefs, aux plaintes concernant la *Politique pour la protection des élèves*, les droits de la personne et le harcèlement en milieu de travail, aux poursuites civiles, à la reclassification des postes et à d'autres questions concernant les ressources humaines.
- Participation à l'amélioration des relations de travail avec le SCFP,

sections locales 1253 et 2745, et la FENB, et travail continu en ce sens.

- Administration du Régime de traitement différé. À l'heure actuelle, 208 enseignants participent au Régime, dont 100 qui ont pris un congé au cours de l'année scolaire 2008-2009. En tout, 132 enseignants prévoient prendre congé au cours de l'année scolaire 2009-2010.
- Réception et mise au point de 13 demandes de reclassification.

DIRECTION DES SERVICES DE SOUTIEN INFORMATIQUE

La Direction des services de soutien informatique assure l'intégration et le soutien technique des technologies de l'information dans les écoles. Elle fournit également ces services au bureau central du ministère de l'Éducation et au ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport.

La Direction est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des systèmes informatiques. Elle assure aussi la coordination de la mise en œuvre des systèmes informatiques à l'échelle de la province, et ce, en collaboration avec le personnel technique des districts scolaires. Enfin, la Direction est responsable de la gestion du réseau à grande distance, qui relie toutes les écoles, les districts scolaires et le bureau central.

Faits saillants :

- En collaboration avec les groupes éducatifs, fourniture d'un soutien concernant les systèmes d'information et les technologies nécessaires pour appuyer les projets éducatifs stratégiques. Cela

comprend les installations requises pour appuyer et offrir les cours en ligne et les vidéoconférences, pour offrir le service de courriel aux élèves et aux enseignants, pour permettre l'hébergement des sites Web des écoles et des districts et pour offrir diverses autres technologies.

- Coordination des activités techniques du programme d'ordinateurs portatifs pour le personnel enseignant. Cela comprend l'entretien, la manutention et l'expédition du matériel aux districts scolaires. Amorce de la modernisation du matériel, notamment les 8 000 ordinateurs portatifs des enseignants.
- Poursuite du travail effectué en collaboration avec la Direction des services aux élèves afin d'améliorer et d'entretenir le système utilisé dans le cadre du plan d'adaptation scolaire électronique (PAS-E), dont se sert le personnel enseignant des écoles anglophones pour gérer les renseignements relatifs aux élèves qui font l'objet d'un plan d'adaptation scolaire.
- Soutien technique du portail du ministère de l'Éducation et développement continu du portail, qui contient des ressources pédagogiques à l'intention du personnel enseignant.
- Applications relatives aux feuilles de paie de la Partie II : en collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services et les districts scolaires, poursuite de la fourniture d'un soutien technique afin d'assurer le bon fonctionnement du système actuel de rémunération.
- Achèvement du projet de mise à jour du calculateur de la paie nette des systèmes de paie de la Partie I et de la Partie II. Le projet a été entrepris

en collaboration avec le Bureau des ressources humaines.

- Amélioration de l'application Web permettant d'afficher en ligne le bulletin scolaire des écoles élémentaires du secteur anglophone. Les améliorations comprennent l'ajout des fonctions de texte enrichi dans la section des commentaires et la capacité pour les enseignants de voir les commentaires des années antérieures.
- Mise au point et lancement d'un système Web appelé le système provincial d'inscription des élèves, qui permet d'identifier chaque élève de façon unique et de générer adéquatement un identificateur provincial unique à chaque élève. Le numéro d'identification des élèves s'appelle désormais le numéro d'éducation du Nouveau-Brunswick et est assigné à l'élève à perpétuité.
- Regroupement des exigences opérationnelles relatives à un système d'information sur les élèves, en collaboration avec les secteurs des services éducatifs, la Division des politiques et de la planification et les districts scolaires.
- Mise au point d'un système Web à l'intention du Bureau d'excellence des éducateurs, appelé le système d'apprentissage professionnel continu. Ce système permet aux enseignants de voir les possibilités de perfectionnement professionnel offertes par le Ministère et de s'y inscrire, et il fournit au Ministère de l'information sur les inscriptions et l'assiduité par district et par école.
- Soutien et entretien de plus de 45 applications éducatives et administratives qui en sont au stade de l'élaboration ou de l'entretien.
- En collaboration avec le ministère de l'Approvisionnement et des Services, achèvement du transfert de

l'infrastructure de communication de toutes les écoles et de tous les bureaux de district au nouveau réseau partagé à grande distance du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cette infrastructure utilise une technologie avancée permettant d'améliorer le rendement, la flexibilité et la fiabilité d'Internet et des services de communication.

- Accroissement de la capacité et de la redondance pour la connectivité Internet.

DISTRICTS SCOLAIRES

Le système scolaire du Nouveau-Brunswick compte 14 districts scolaires, soit cinq districts francophones et neuf districts anglophones.

Le ministre établit l'orientation et les paramètres de l'éducation publique dans la province. Par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, le ministre établit également les normes et le cadre stratégique auxquels est assujéti le système d'éducation provincial. Le ministre s'occupe aussi des programmes d'études et du cadre d'évaluation à l'échelle provinciale.

Les conseils d'éducation de district (CED) sont constitués de membres publiquement et localement élus. Ils mettent en œuvre les politiques provinciales en matière d'éducation, établissent l'orientation et les priorités du district scolaire et prennent les décisions sur le fonctionnement du district et des écoles. De concert avec la direction générale du district, les CED préparent les plans d'éducation et de dépenses, mettent en œuvre les programmes, les politiques et les

services provinciaux et établissent des politiques locales pour répondre aux besoins du district.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les districts scolaires ou un exemplaire de leur rapport annuel, il suffit de communiquer avec le bureau du district scolaire.

Districts scolaires francophones

District scolaire 01

425, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P2
Tél. : (506) 856-3333
Télec. : (506) 856-3254
<http://www.district1.nbed.nb.ca>

District scolaire 03

298, rue Martin
Edmundston (N.-B.) E3V 5E5
Tél. : (506) 737-4567
Télec. : (506) 737-4568
<http://www.district3.nbed.nb.ca>

District scolaire 05

21, rue King
Campbellton (N.-B.) E3N 1C5
Tél. : (506) 789-2255
Télec. : (506) 789-4840
<http://www.district5.nbed.nb.ca>

District scolaire 09

3376, rue Principale
C.P. 3668, Succ. Bureau chef
Tracadie-Sheila (N.-B.) E1X 1G5
Tél. : (506) 394-3400
Télec. : (506) 394-3455
<http://www.district9.nbed.nb.ca/>

District scolaire 11

10, rue Commerciale, unité 2
Richibouctou (N.-B.) E4W 3X6
Tél. : (506) 523-7655
Télé. : (506) 523-7659
<http://www.district11.nbed.nb.ca>

Districts scolaires anglophones

District scolaire 02

1077, boul. St-George
Moncton (N.-B.) E1E 4C9
Tél. : (506) 856-3222
Télé. : (506) 856-3224
<http://www.district2.nbed.nb.ca>

District scolaire 06

70B, chemin Hampton
Rothesay (N.-B.) E2E 5Y2
Tél. : (506) 847-6262
Télé. : (506) 847-6211
<http://www.district6.nbed.nb.ca>

District scolaire 08

490, avenue Woodward
Saint John (N.-B.) E2K 5N3
Tél. : (506) 658-5300
Télé. : (506) 658-5399
<http://www.district8.nbed.nb.ca>

District scolaire 10

11, rue School
St. Stephen (N.-B.) E3L 2N4
Tél. : (506) 466-7300
Télé. : (506) 466-7309
<http://www.district10.nbed.nb.ca>

District scolaire 14

138, rue Chapel
Woodstock (N.-B.) E7M 1H3
Tél. : (506) 325-4432
Télé. : (506) 325-4490
<http://www.district14.nbed.nb.ca>

District scolaire 15

464, rue Montgomery
Dalhousie (N.-B.) E8C 2A6
Tél. : (506) 684-7555
Télé. : (506) 684-7552
<http://www.district15.nbed.nb.ca>

District scolaire 16

78, rue Henderson
Miramichi (N.-B.) E1N 2R7
Tél. : (506) 778-6075
Télé. : (506) 778-6090
<http://www.district16.nbed.nb.ca>

District scolaire 17

17, chemin Miramichi
Oromocto (N.-B.) E2V 2P6
Tél. : (506) 357-4010
Télé. : (506) 357-4011
<http://www.district17.nbed.nb.ca>

District scolaire 18

1135, rue Prospect
Fredericton (N.-B.) E3B 3B9
Tél. : (506) 453-5454
Télé. : (506) 444-5264
<http://www.district18.nbed.nb.ca>

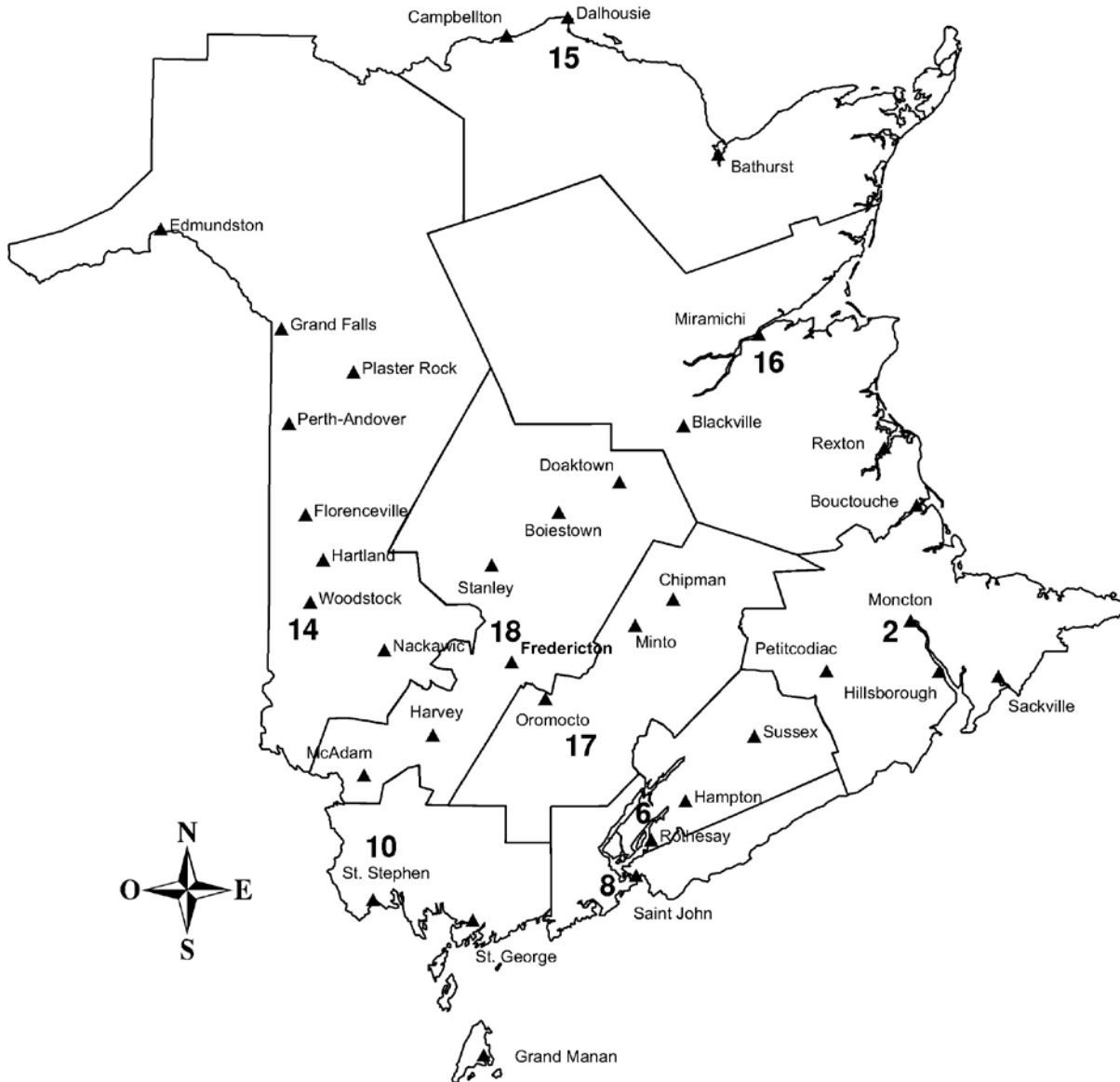


Districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick





Districts scolaires anglophones du Nouveau-Brunswick



ANNEXES

	Page
Évolution de l'effectif scolaire par district du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2009.....	51
Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement au 30 septembre 2009	52
Élèves autochtones habitant les réserves et fréquentant les écoles publiques du Nouveau-Brunswick au 30 septembre 2009.....	53
Effectif scolaire par district selon l'année d'études au 30 septembre 2009	54
Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2009.....	55
Évolution de l'effectif du personnel éducatif et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire du 30 septembre 2006 au 30 septembre 2009.....	56
Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement au 30 septembre 2009	57
Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement au 30 septembre 2009	58
Aperçu financier 2009-2010	59
Aperçu financier 2009-2010 : comptes à but spécial.....	60
Comparaison du budget d'exploitation et des dépenses réelles des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2010	61

Évolution de l'effectif scolaire par district
 du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009
Districts francophones									
01 - Dieppe	6 914	6 915	6 891	6 936	7 055,5	7 123	7 297	7 568	7 721
03 - Grand-Sault	8 024	7 716	7 448	7 235	6 966	6 576	6 402	6 196	5 947
05 - Campbellton	6 722	6 476	6 255	6 087	5 934	5 724	5 500	5 273	5 057
09 - Tracadie-Sheila	8 442	8 126	7 903	7 675	7 411,5	7 102	6 911	6 646	6 402
11 - Richibouctou	7 001	6 792	6 573	6 393	6 093	5 828	5 615	5 436	5 293
Districts anglophones									
02 - Moncton	16 860	16 726	16 687	16 671	16 508	16 287	16 188	15 976	15 822
06 - Rothesay	10 762	10 629	10 548	10 463	10 427	10 338	10 369	10 282	10 172
08 - Saint John	14 209	14 064	13 751	13 477	13 135	12 745	12 428	12 166	11 880
10 - St. Stephen	4 610	4 616	4 564	4 521	4 340	4 191	4 082	4 063	3 912
14 - Woodstock	9 123	8 932	8 863	8 699	8 511	8 292	8 046	7 834	7 748
15 - Dalhousie	4 516	4 403	4 263	4 127	3 982	3 843	3 745	3 644	3 515
16 - Miramichi	6 850	6 756	6 722	6 600	6 492	6 336	6 161	6 002	5 831
17 - Oromocto	5 936	5 815	5 720	5 628	5 501	5 241	5 218	5 037	4 908
18 - Fredericton	12 823	12 634	12 681	12 633	12 464	12 387	12 326	12 284	12 186
Francophone	37 103	36 025	35 070	34 326	33 460	32 353	31 725	31 119	30 420
Anglophone	85 689	84 575	83 799	82 819	81 360	79 660	78 563	77 288	75 974
Province	122 792	120 600	118 869	117 145	114 820	112 013	110 288	108 407	106 394

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

Effectif scolaire par district selon la langue d'enseignement
au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	Anglais	Français	Immersion en français	Total
Districts francophones				
01 - Dieppe	-	7 721	-	7 721
03 - Grand-Sault	-	5 947	-	5 947
05 - Campbellton	-	5 057	-	5 057
09 - Tracadie-Sheila	-	6 402	-	6 402
11 - Richibouctou	-	5 293	-	5 293
Districts anglophones				
02 - Moncton	10 987	-	4 835	15 822
06 - Rothesay	6 987	-	3 185	10 172
08 - Saint John	9 786	-	2 094	11 880
10 - St. Stephen	3 432	-	480	3 912
14 - Woodstock	6 532	-	1 216	7 748
15 - Dalhousie	2 558	-	957	3 515
16 - Miramichi	5 057	-	774	5 831
17 - Oromocto	4 268	-	640	4 908
18 - Fredericton	9 135	-	3 051	12 186
Francophone	-	30 420	-	30 420
Anglophone	58 742	-	17 232	75 974
Province	58 742	30 420	17 232	106 394

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

**Élèves autochtones habitant les réserves et
fréquentant les écoles publiques
du Nouveau-Brunswick**

au 30 septembre 2009

District scolaire	Réserve Première nation	Nombre d'élèves autochtones
01	Kingsclear	1
02	Fort Folly	4
03	Saint-Basile	27
05	Eel River	1
	Listuguj Mi'gmaq	6
	Pabineau	1
09	Burnt Church	44
11	Bouctouche	4
	Red Bank	5
14	Saint-Basile	7
	Tobique	186
	Woodstock	86
15	Eel River	103
	Listuguj Mi'gmaq	171
	Pabineau	26
16	Big Cove (Elsipogtog)	285
	Bouctouche	18
	Burnt Church	129
	Eel Ground	59
	Indian Island	23
	Red Bank	65
17	Oromocto	78
18	Kingsclear	79
	St. Mary's	165
Total		1 573

Effectif scolaire par district selon l'année d'études

au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	Total	Année d'études												Élèves déjà diplômés	
		M	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12
Districts francophones															
01 - Dieppe	7 721	643	699	661	595	596	561	531	575	522	647	594	576	514	7
03 - Grand-Sault	5 947	386	450	412	434	421	461	472	460	425	493	491	522	515	5
05 - Campbellton	5 057	327	357	344	346	381	368	396	394	376	439	446	416	461	6
09 - Tracadie-Sheila	6 402	386	397	431	411	477	479	486	475	463	566	582	634	596	19
11 - Richibouctou	5 293	363	394	365	386	377	394	415	375	420	478	441	431	441	13
Districts anglophones															
02 - Moncton	15 822	1 050	1 075	1 069	1 108	1 162	1 148	1 153	1 183	1 268	1 301	1 425	1 420	1 424	36
06 - Rothesay	10 172	664	646	733	690	708	791	783	771	804	854	897	913	894	24
08 - Saint John	11 880	796	793	773	800	775	816	857	926	945	1 136	1 120	1 175	968	0
10 - St. Stephen	3 912	250	293	255	258	259	274	276	314	335	347	349	331	363	8
14 - Woodstock	7 748	512	506	477	513	563	571	594	629	610	705	658	705	691	14
15 - Dalhousie	3 515	169	187	222	206	207	217	242	274	262	334	361	398	416	20
16 - Miramichi	5 831	302	346	340	350	376	412	462	415	468	523	543	592	688	14
17 - Oromocto	4 908	337	340	337	312	362	358	378	388	383	411	441	487	374	0
18 - Fredericton	12 186	812	843	795	860	879	855	952	925	997	1 029	1 075	1 111	1 046	7
Francophone	30 420	2 105	2 297	2 213	2 172	2 252	2 263	2 300	2 279	2 206	2 623	2 554	2 579	2 527	50
Anglophone	75 974	4 892	5 029	5 001	5 097	5 291	5 442	5 697	5 825	6 072	6 640	6 869	7 132	6 864	123
Province	106 394	6 997	7 326	7 214	7 269	7 543	7 705	7 997	8 104	8 278	9 263	9 423	9 711	9 391	173

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Évolution du nombre de classes multiprogrammes par district scolaire
du 30 septembre 2001 au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	Sept. 2001	Sept. 2002	Sept. 2003	Sept. 2004	Sept. 2005	Sept. 2006	Sept. 2007	Sept. 2008	Sept. 2009
Districts francophones									
01 - Dieppe	3	5	2	3	5	8	1	2	-
03 - Grand-Sault	11	9	9	9	3	3	3	2	3
05 - Campbellton	21	19	20	27	19	17	17	16	16
09 - Tracadie-Sheila	17	15	4	7	5	3	5	4	4
11 - Richibouctou	19	19	19	19	21	18	6	6	7
Districts anglophones									
02 - Moncton	81	115	122	101	100	77	69	47	55
06 - Rothesay	29	28	34	36	31	25	30	27	23
08 - Saint John	38	38	32	36	28	28	31	42	40
10 - St. Stephen	40	37	36	38	33	33	28	32	30
14 - Woodstock	49	49	65	57	75	62	63	50	38
15 - Dalhousie	24	30	30	35	29	22	19	18	19
16 - Miramichi	33	34	35	36	38	39	34	28	25
17 - Oromocto	43	33	40	49	47	35	37	31	33
18 - Fredericton	39	38	34	30	35	31	32	31	25
Francophone	71	67	54	65	53	49	32	30	30
Anglophone	376	402	428	418	416	352	343	306	288
Province	447	469	482	483	469	401	375	336	318

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire. Pour fin de comparaison, les données historiques ont été combinées pour refléter l'organisation des districts scolaires actuels.

**Évolution de l'effectif personnel éducatif
et du rapport élèves-personnel éducatif par district scolaire**
du 30 septembre 2006 au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	Personnel éducatif É.T.P.				Rapport élèves-personnel éducatif			
	2006	2007	2008	2009	2006	2007	2008	2009
Districts francophones								
01 - Dieppe	459,0	503,0	529,3	537,6	15,5	14,5	14,3	14,4
03 - Grand-Sault	464,4	474,5	485,2	469,8	14,2	13,5	12,8	12,7
05 - Campbellton	411,2	407,9	424,3	392,9	13,9	13,5	12,4	12,9
09 - Tracadie-Sheila	520,7	530,9	525,2	491,4	13,6	13,0	12,7	13,0
11 - Richibouctou	440,6	459,6	469,7	456,3	13,2	12,2	11,6	11,6
Districts anglophones								
02 - Moncton	1 106,2	1 118,5	1 165,5	1 127,0	14,7	14,5	13,7	14,0
06 - Rothesay	666,0	693,9	714,1	697,8	15,5	14,9	14,4	14,6
08 - Saint John	844,3	872,5	880,5	845,7	15,1	14,2	13,8	14,0
10 - St. Stephen	306,0	311,4	320,6	311,1	13,7	13,1	12,7	12,6
14 - Woodstock	579,9	589,4	593,4	583,1	14,3	13,7	13,2	13,3
15 - Dalhousie	282,9	287,0	293,0	288,0	13,6	13,0	12,4	12,2
16 - Miramichi	440,1	456,8	461,7	454,5	14,4	13,5	13,0	12,8
17 - Ormocto	373,7	381,7	386,3	370,3	14,0	13,7	13,0	13,3
18 - Fredericton	840,6	874,8	886,4	871,0	14,7	14,1	13,9	14,0
Francophone	2 295,8	2 375,9	2 433,7	2 347,9	14,1	13,4	12,8	13,0
Anglophone	5 439,6	5 586,0	5 701,5	5 548,4	14,6	14,1	13,6	13,7
Province	7 735,5	7 961,9	8 135,2	7 896,3	14,5	13,9	13,3	13,5

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu de bureau du district scolaire.

Écoles par district scolaire selon le niveau d'enseignement

au 30 septembre 2009

District scolaire ¹	M-5	M-8	M-12	6-8	6-12	9-12	Total
Districts francophones							
01 - Dieppe	7	2	1	2	1	2	15
03 - Grand-Sault	0	15	1	0	3	1	20
05 - Campbellton	3	13	0	1	1	2	20
09 - Tracadie-Sheila	2	15	1	1	0	3	22
11 - Richibouctou	0	14	2	0	1	3	20
Districts anglophones							
02 - Moncton	13	15	2	1	1	5	37
06 - Rothesay	13	1	0	5	2	3	24
08 - Saint John	17	8	0	5	0	4	34
10 - St. Stephen	5	5	2	1	2	1	16
14 - Woodstock	11	2	4	5	1	4	27
15 - Dalhousie	7	2	0	2	0	3	14
16 - Miramichi	8	5	1	3	1	3	21
17 - Oromocto	9	3	1	2	1	2	18
18 - Fredericton	22	1	1	4	4	2	34
Francophone	12	59	5	4	6	11	97
Anglophone	105	42	11	28	12	27	225
Province	117	101	16	32	18	38	322

¹ Les villes énumérées en regard de chaque district représentent le lieu du bureau du district scolaire.

Sommaire des écoles selon le niveau et la langue d'enseignement
 au 30 septembre 2009

Districts anglophones				Districts francophones	
Niveau	Anglais	Anglais et immersion	Total	Niveau	Écoles
M-5	90	68	158	M-8	86
6-8	37	56	93		
9-12	14	36	50	9-12	22

Ministère de l'Éducation
Aperçu financier 2009-2010
Ministère 20

	Programme	Budget Principal	Transferts de crédits ⁽¹⁾	Budget approuvé	Dépenses	Excédent (Déficit)
Vote	Dépenses ordinaires					
02	Services ministériels	10 955,0	-	10 955,0	11 812,3	(857,3)
03	Enseignement primaire et secondaire	952 222,0	44,3	952 266,3	952 753,8	(487,5)
	Total compte ordinaire	963 177,0	44,3	963 221,3	964 566,1	(1 344,8)
50	Dépenses de capital					
	Écoles publiques	1 000,0	-	1 000,0	998,7	1,3

⁽¹⁾ Ajustement des salaires.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
APERÇU FINANCIER 2009-2010
COMPTES À BUT SPÉCIAL**

Programme	Solde d'ouverture	Recettes	Dépenses	Solde de fermeture Excédent/(Déficit)
Technologie de l'information et de la communication	\$ 472,2	\$ -	\$ -	\$ 472,2
Compte de Fred Magee	431,9	-	-	431,9
C.M.E.C. - P.I.R.S. Science	20,5	-	-	20,5
Projets de districts scolaires	3 142,6	10 617,6	11 003,1	2 757,1
Fiducies et bourses	3 645,3	276,7	243,5	3 678,5
Fonds à but spécial des districts scolaires	7 706,3	4 402,4	2 838,4	9 270,3
Ordinateurs pour les écoles	334,8	214,0	197,1	351,7
Programme Un avenir à découvrir	105,1	39,9	105,5	39,5
Projets de districts scolaires	2 464,4	4 045,2	3 183,3	3 326,3
Fonds d'éducation des Premières nations	2,3	637,2	610,5	29,0
Services d'éducation internationale				
Total	\$ 18 325,4	\$ 20 233,0	\$ 18 181,4	\$ 20 377,0

**Comparison du budget d'exploitation et des dépenses réelles
des districts scolaires pour l'année se terminant le 31 mars 2010
(En millions de dollars)**

District Scolaire	Budget	Excédent Accumulé	Total	Dépenses	Écarts
Districts francophones					
1	\$ 59,8	\$ 0,1	\$ 59,9	\$ 59,8	\$ 0,1
3	54,9	-	54,9	54,8	0,1
5	47,4	0,1	47,4	47,3	0,1
9	59,0	-	59,0	58,9	0,1
11	51,2	-	51,2	51,1	0,1
Sous-total	\$ 272,3	\$ 0,2	\$ 272,4	\$ 271,9	\$ 0,5
Districts anglophones					
2	\$ 118,2	\$ 0,1	\$ 118,3	\$ 118,2	\$ 0,1
6	76,2	0,1	76,3	76,2	0,1
8	94,7	0,1	94,8	94,7	0,1
10	34,8	0,1	34,9	34,8	0,1
14	65,4	-	65,4	65,3	0,1
15	34,3	-	34,3	34,2	0,1
16	52,9	0,1	53,0	52,9	0,1
17	42,5	-	42,5	42,4	0,1
18	92,3	-	92,3	92,2	0,1
Sous-total	\$ 611,3	\$ 0,5	\$ 611,8	\$ 610,9	\$ 0,9
Total	\$ 883,6	\$ 0,7	\$ 884,2	\$ 882,8	\$ 1,4

NOTES